

Test climatique PACTA Suisse 2024

Briefing pour les participants (portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises, de biens immobiliers et d'hypothèques et questionnaire qualitatif)

Janvier - décembre 2024





RMI est une organisation indépendante et non partisane à but non lucratif, composée d'experts de différentes disciplines, qui s'engage à accélérer la transition énergétique et à améliorer la qualité de vie. Le siège de RMI se trouve dans le Colorado, aux États-Unis. Depuis sa création en 1982 par Amory Lovins, président émérite de RMI, l'organisation s'est développée pour atteindre plus de 600 employés sur quatre continents et jouit d'une grande réputation dans le monde entier. RMI décarbonise les systèmes en apportant des changements rapides et orientés vers le marché dans les régions les plus critiques du monde, afin de se préparer à un avenir à 1,5°C et de faire face à la crise climatique. Nous travaillons avec des entreprises, des décideurs politiques, des communautés et d'autres organisations afin d'identifier et de mettre à l'échelle des mesures pour des systèmes qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50 % d'ici 2030. RMI a parrainé l'outil open source PACTA de 2DII en 2021. Depuis lors, l'outil est géré et développé au sein de l'équipe Climate Finance de RMI.

Fahrländer Partner Raumentwicklung (FPRE) est une entreprise de conseil et de recherche indépendante dont le siège est à Zurich et qui possède des succursales à Berne et à Francfort-sur-le-Main. FPRE met à la disposition des acteurs de l'immobilier un large choix de bases de décision et de services. Il s'agit notamment d'applications d'analyse immobilière, de conseil, de données de marché et d'évaluation. Par ailleurs, FPRE entretient sa proximité avec la recherche par le biais de ses activités d'enseignement dans le cadre de la formation initiale et continue et de ses coopérations de recherche. Sur mandat de l'OFEV, FPRE a développé le modèle immobilier PACTA et l'a complété par des modules sur les "émissions du scope 2" et les "émissions du scope 3 provenant des matériaux de construction".

Contact:

Courrier électronique : pactacop@rmi.org | pacta2024@fpre.ch

Site web: Accueil - PACTA (rmi.org)

Site web du Transition Monitor : https://platform.transitionmonitor.com/

Site web du projet : www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta



Office fédéral de l'environnement OFEV

Publié le 05 février 2024

Clause de non-responsabilité : ce briefing reflète uniquement l'opinion de ses auteurs. L'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) n'est pas responsable de l'utilisation des informations qu'il contient.



Contenu

Résum	lé	4
Con	texte	4
Con	nment se déroule le test climatique 2024 en Suisse ?	6
	est-ce que le logiciel PACTA (module Actions et Obligations)	
	est-ce que le module "Immobilier et hypothèques suisses" ?	
FAQ		
1.	Analyse du scénario climatique	16
1.1.	Aperçu des métriques pour l'analyse de scénarios	16
1.2.	Aperçu des intrants et de la portée pour l'analyse de scénario	18
1.	2.1. Taux de couverture	18
1.	2.2. Saisie des données	18
1.3.	Engagement actuel en matière de mix technologique	22
1.4.	Tendance prévue sur 5 ans de la compatibilité climatique	24
1.5.	Futur mix technologique	26
1.6.	Résultats au niveau de l'entreprise	28
1.7.	Module immobilier et hypothèques suisses	31
2.	Analyse d'impact	34
2.1.	Aperçu des métriques de l'analyse d'impact	34
2.2.	Enquête sur les mesures liées au climat	34
3.	Assistance technique et administrative	36
3.1.	Remarques techniques	37
3.	1.1. Formater les données	37
3.	1.2. Téléchargement de données - Module immobilier et hypothèques	38
3.	1.3. Téléchargement des données - Actions et obligations d'entreprises Module	38
3.	1.4. Audit - Actions et obligations d'entreprises Module	
3.	1.5. Accès à vos résultats	44
3.2.	Soutien administratif	45
3.	2.1. Procédure d'inscription	45
3.	2.2. Accord de non-divulgation (Non-disclosure Agreement, NDA)	45

Résumé

Contexte

Cette note d'information contient une introduction au contenu et à la technique du test climatique PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) réalisé en Suisse en 2024 et décrit comment les modules et les analyses peuvent être appliqués par les institutions financières. Ce document s'adresse aux institutions financières qui souhaitent participer au test climatique 2024 avec leurs portefeuilles globaux d'actions et d'obligations d'entreprises cotées en bourse ainsi qu'avec leurs hypothèques et leurs placements immobiliers suisses. Le test ne comprend pas seulement une analyse quantitative de ces classes d'actifs, mais intègre également les mesures liées au climat prises par les participants pour toutes les classes d'actifs au niveau qualitatif au moyen d'un questionnaire.

Les résultats agrégés de ces tests climatiques PACTA constituent un outil important pour les institutions financières et les autorités suisses afin de contrôler les progrès réalisés vers l'objectif de l'accord de Paris sur le climat, à savoir orienter les flux financiers vers des solutions respectueuses du climat. Cet objectif a été défini comme une priorité d'action dans le rapport du Conseil fédéral "Sustainable-Finance Schweiz, Champs d'action 2022-2025 pour une place financière durable de premier plan". En outre, le peuple suisse a approuvé en juin 2023 la loi sur le climat et l'innovation (LCart). Celle-ci stipule que le Suisse doit apporter une contribution effective à la réalisation des objectifs climatiques. Après 2022, 2020 et 2017, c'est la quatrième fois que la Suisse réalise ce test climatique PACTA.¹ Ce monitoring permet au gouvernement, au Parlement, aux institutions financières et au public de suivre les progrès réalisés dans l'alignement des marchés financiers sur les objectifs climatiques.

Cette année encore, toutes les caisses de pension, les assurances, les banques et les gestionnaires de fortune suisses sont invités à participer volontairement au test. Le test climatique est initié par l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) en collaboration avec le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), et RMI, en collaboration avec Fahrländer Partner Raumentwicklung (FPRE), soutient les institutions financières participantes dans l'application de PACTA. Outre la mesure régulière des progrès, le test climatique PACTA 2024 doit contribuer à la connaissance de l'impact climatique par les acteurs du marché financier. Il vise donc une couverture du marché comparable à celle des tests précédents. De nouvelles fonctionnalités seront ajoutées au test, notamment dans le domaine de l'immobilier et des hypothèques. En outre, l'enquête sera adaptée afin de saisir comment le marché financier suisse met d'ores et déjà en œuvre les exigences et recommandations réglementaires existantes et à venir du Conseil fédéral et des associations.²

Le Conseil fédéral suisse recommande en outre aux acteurs des marchés financiers d'utiliser des indicateurs d'impact sur le climat comparables et pertinents afin d'assurer la transparence sur l'ensemble des produits financiers et des portefeuilles de clients (voir le communiqué de presse du Conseil fédéral du 17.11.2021). PACTA compare les plans de production des entreprises détenues dans les portefeuilles au niveau mondial et les plans de rénovation des bâtiments

. .

¹ Cf. <u>www.bafu.admin.ch/climat-et-marche-financier</u>; <u>www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta</u>

² Comme par exemple <u>l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques</u>, y compris les plans de transition, qui doivent être comparables aux objectifs climatiques de la Suisse (art. 3), l'exigence d'une contribution effective de l'ensemble de la place financier à la réalisation des objectifs climatiques suisses (<u>art. 9 LCI</u>), la recommandation du Conseil fédéral d'utiliser la nouvelle version des <u>Swiss Climate Scores SCS</u> pour tous les produits financiers, les obligations de publication et les recommandations de l'<u>ASIP</u>, <u>AMAS</u>, <u>CAFP</u>, <u>ASB</u>, le <u>Stewardship Code</u> de l'AMAS et du SSF.

suisses inclus à une trajectoire nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C maximum. La participation au test climatique peut donc contribuer à la mise en œuvre de cette recommandation.

Ce test climatique PACTA se compose de deux modules quantitatifs et d'une enquête qualitative : d'une part, il s'agit de mesurer, pour les huit secteurs d'activité suivants : génération d'électricité, extraction de charbon, de pétrole et de gaz, industrie sidérurgique et du ciment, industrie automobile, aviation, toutes particulièrement importants pour le climat, la concordance des investissements des institutions participantes en actions et en obligations d'entreprises avec différents scénarios climatiques. Cette analyse est réalisée de manière quantitative à l'aide du module original de PACTA "Actions et obligations", un logiciel open source développé à l'origine par 2°Investing Initiative (2DII) pour mesurer l'impact climatique des portefeuilles financiers, qui est développé et géré par RMI depuis 2022. Deuxièmement, le test climatique examine, à l'aide du module "Immobilier et hypothèques", l'intensité des émissions des bâtiments en Suisse et la compare aux objectifs climatiques visant à atteindre 1,5 °C. Le module "Immobilier et hypothèques" permet de mesurer l'intensité des émissions des bâtiments en Suisse. Ce module a été développé par Wüest Partner AG sur mandat de l'OFEV et perfectionné par FPRE pour le test climatique PACTA 2024. L'enquête qualitative permet de recenser des stratégies climatiques et d'autres mesures liées au climat que les acteurs des marchés financiers ont déjà prises dans l'ensemble de leurs activités.

Le test climatique PACTA COP Suisse 2024 fait partie des projets coordonnés PACTA (COP) menés par RMI. PACTA COP est un programme spécial destiné à aider les gouvernements et les autorités de surveillance à appliquer PACTA aux portefeuilles de leurs établissements réglementés. Les résultats peuvent être utilisés par les gouvernements, les autorités de surveillance et les institutions financières participantes comme base pour leurs stratégies et mesures climatiques. Outre l'expérience de ces projets en Suisse (2017, 2020, 2022), des évaluations PACTA ont été menées notamment en Autriche, au Liechtenstein, au Luxembourg, en Norvège, en Colombie et au Pérou.

Ce briefing est disponible en allemand, français et anglais. Il décrit les composantes du projet Test Climat 2024 en Suisse, la méthodologie PACTA et son application pratique par les institutions financières.

Comment se déroule le test climatique 2024 en Suisse ?

Le test climatique vise à évaluer la compatibilité de l'ensemble du secteur financier ainsi que des différents établissements participants avec les objectifs climatiques. Les résultats peuvent être utilisés par les gouvernements et les établissements participants comme base pour leurs stratégies et mesures climatiques. Ils peuvent notamment contribuer à remplir l'obligation de reporting prévue par l'ordonnance sur le reporting des questions climatiques (également appelée ordonnance TCFD). En outre, des indicateurs pour les Swiss Climate Scores sont calculés pour chaque portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises à l'aide de la méthodologie PACTA. En outre, des aperçus supplémentaires sont fournis sur les émissions de portée 1, 2 et en partie de portée 3 pour les portefeuilles immobiliers et hypothécaires. Au niveau de l'ensemble du marché financier, le test PACTA 2024 vise à acquérir des connaissances sur la manière dont les exigences et recommandations réglementaires actuelles et futures sont déjà acceptées par le marché et quels sont les principaux canaux pour contribuer efficacement à la réalisation des objectifs climatiques.

Le test climatique est initié par l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) et soutenu par les associations d'investisseurs. Les institutions financières concernées sont invitées à participer, mais la participation est volontaire. Les participants téléchargent leurs portefeuilles sur une plateforme spéciale, sécurisée et confidentielle (<u>Transition Monitor Platform</u>, ouverte au test climatique PACTA suisse à partir du 1er mars 2024), qui fournit ensuite des résultats individuels sur la compatibilité avec les objectifs climatiques ainsi que des comparaisons anonymes entre pairs.

Pour la transmission des portefeuilles immobiliers et hypothécaires à FPRE, un data center conforme à la Finma³, situé en Suisse, est utilisé. Pour les portefeuilles hypothécaires, un accord de confidentialité spécial garantit l'utilisation confidentielle des données (voir chapitre 4.2.2.). Le test climatique comprend deux composantes interdépendantes :

- 1
- Analyse des scénarios climatiques (chapitre 1). Le premier élément de l'outil PACTA est l'analyse de scénario climatique. Elle comprend l'exposition actuelle du portefeuille aux actions et aux obligations d'entreprises dans les secteurs liés au climat, ainsi qu'une analyse de la conformité des plans d'investissement et de production des entreprises du portefeuille avec les objectifs climatiques mondiaux. Les portefeuilles immobiliers et hypothécaires sont analysés en fonction de leur conformité avec les objectifs climatiques suisses pour le parc immobilier.
- Analyse d'impact (chapitre 2). La deuxième partie est une enquête qualitative sur les autres mesures d'actions climatiques prises par les institutions financières. L'objectif de cette analyse qualitative est d'identifier, en plus de l'analyse quantitative, les mesures liées au climat prises par les institutions financières au sein de toutes les classes d'actifs (au-delà des classes d'actifs analysées dans la partie quantitative) ou en dehors de la stratégie de gestion d'actifs, par exemple les plans de transition nets zéro pour l'ensemble de l'institution financière. Ces deux analyses sont nécessaires pour pouvoir replacer les mesures liées au climat dans leur contexte, trouver des exemples de bonnes pratiques et déterminer l'orientation des futures recherches sur l'efficacité des mesures liées au climat.

Résultats. Les résultats des analyses sont présentés dans trois documents différents.

- **D'une part, un rapport général** présentant les résultats pour l'ensemble du secteur financier participant sera rédigé en anglais ; une version abrégée sera mise à disposition en allemand et en français. Ce rapport sera publié par l'OFEV. Le rapport global ne contient pas d'informations individuelles, mais uniquement des informations anonymes et agrégées.
- En outre, un rapport sectoriel par branche financière (caisses de pension, assurances, banques et gestionnaires de fortune) est établi avec des données anonymisées et agrégées. Ces rapports sectoriels générés

³ Cf. https://www.exoscale.com/datacenters/switzerland/#ch-dk-2

- automatiquement correspondent à la forme des rapports de test individuels et sont publiés en allemand et en français par l'OFEV.
- D'autre part, un rapport de test individuel est généré automatiquement pour chaque établissement financier participant et est disponible en allemand, en français et en anglais (à l'exception du chapitre immobilier/hypothèques, qui n'est disponible qu'en allemand et en français). Ce rapport de test individuel se compose de plusieurs parties : une analyse détaillée par portefeuille, sous forme de rapport partiel pour les portefeuilles immobiliers et hypothécaires, et sous forme de rapport partiel interactif pour les obligations d'entreprises et les actions, avec des informations issues de l'analyse quantitative et du questionnaire qualitatif. Il existe en outre un résumé statique (Executive Summary) qui présente les principaux résultats de manière agrégée. Ces rapports partiels individuels sont disponibles pour chaque portefeuille soumis, mais peuvent également être agrégés en un rapport pour l'ensemble de l'établissement financier. Ces rapports individuels présentent également des comparaisons entre pairs et sont confidentiels. La décision de publier les résultats individuels appartient aux participants au test concernés.

NOUVEAUTÉS:

De nombreux instituts participants ont déjà acquis de l'expérience avec le test climatique PACTA et de sa méthodologie lors des trois derniers cycles de 2022, 2020 et 2017. Depuis le dernier test climatique de l'année 2022, nous attirons volontiers l'attention des participants sur les changements suivants dans le test climatique PACTA 2024 :

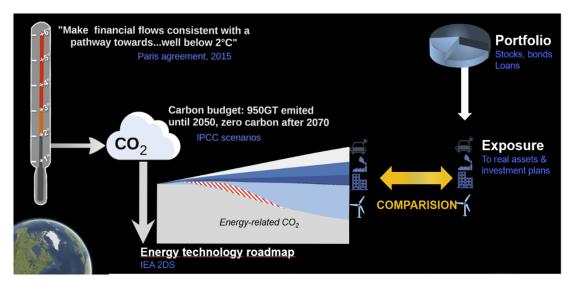
- Module "Immobilier et hypothèques
 - Extension des sources d'énergie : les générateurs de chaleur renouvelables, tels que les chauffages au bois ou les pompes à chaleur, sont désormais saisis de manière plus détaillée et indiqués dans les résultats.
 - **Données de consommation réelles :** Si les participants disposent de données de consommation, celles-ci peuvent être saisies et utilisées en complément pour une illustration individuelle.
 - Les émissions du scope 2 : Désormais, les émissions liées à la consommation d'électricité et au chauffage urbain sont également indiquées. Si des facteurs d'émission spécifiques sont connus pour l'électricité et le chauffage urbain, ils peuvent être directement indiqués. Dans le cas contraire, un mix moyen suisse est pris en compte.
 - Émissions de scope 3 provenant des matériaux de construction : il est désormais possible de présenter les premières conclusions sur les émissions de scope 3 provenant de l'énergie grise des bâtiments. Celles-ci sont principalement générées lors de la fabrication, de la construction, de la rénovation et de la déconstruction.
- **Enquête qualitative** : les précieux retours des associations et des experts ont été pris en compte pour l'adaptation de l'enquête qualitative. Les priorités pour 2024 sont:
 - Objectifs nets **zéro** et plans de transition
 - O Transparence et rapports : mise en œuvre des (auto)régulations existantes et annoncées ainsi que des recommandations du Conseil fédéral et des branches.
 - Mesures relatives au climat pour les hypothèques, les portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises et le marché primaire (les plans d'assainissement des portefeuilles immobiliers sont saisis via le module quantitatif immobilier)
- Module "Actions et obligations d'entreprises
 - o Scénarios mis à jour : Pour des informations détaillées, voir le tableau des scénarios à la page 21.
 - o **Les rapports individuels** seront disponibles au téléchargement pour les participants pendant 3 mois.
 - Possibilité d'obtenir des données de base PACTA : RMI s'efforce de trouver une solution aux questions de licence existantes, de sorte que les données technologiques PACTA par entreprise

- ("Asset Level Data") sur lesquelles se base le portefeuille puissent être obtenues (moyennant paiement) après l'analyse, si l'entreprise est intéressée, pour le portefeuille analysé.
- Le module de stress testing a été supprimé et ne fera plus partie du test climatique en 2024. Les stress testing continueront d'être effectués par 2 Degrees Investing Initiative Deutschland e.V. (2DII), veuillez contacter 2DII si vous êtes intéressés par ces tests.

Qu'est-ce que le logiciel PACTA (module Actions et Obligations)

Le logiciel PACTA mesure la compatibilité des obligations d'entreprises et des actions cotées en bourse avec des scénarios climatiques, tels que la trajectoire de 1,5°C selon l'accord de Paris sur le climat, pour les huit secteurs suivants ayant un impact sur le climat: Génération d'électricité, extraction de charbon, pétrole et gaz, construction automobile, ciment, acier et aviation. PACTA évalue donc l'exposition du portefeuille financier aux technologies à forte et à faible émission de carbone dans les secteurs liés au climat. Cette évaluation permet d'estimer l'exposition relative du portefeuille dans les secteurs économiques concernés par la transition vers une économie à faible émission de carbone. PACTA compare ensuite la mesure dans laquelle les actifs, les profils de production, les installations et les émissions de gaz à effet de serre actuels et prévus des entreprises correspondent au scénario de référence. En conséquence, PACTA fournit des informations sectorielles et technologiques sur la manière dont les plans actuels sur cinq ans des entreprises d'un portefeuille se situent par rapport à la trajectoire de 1,5°C ou à d'autres scénarios climatiques. *Le graphique 1* résume le processus.

Graphique 1: PACTA - Comparaison entre les plans d'expansion des entreprises et les développements nécessaires selon les scénarios climatiques (illustration en anglais)



Qu'est-ce que le module "Immobilier et hypothèques suisses"?

Le module Immobilier et Hypothèques suisses est un logiciel open source basé sur R, développé par Wüest Partner AG pour le compte de l'OFEV et perfectionné par FPRE pour le test climatique PACTA 2024. À l'aide de ce module, les institutions financières peuvent mesurer dans quelle mesure leurs portefeuilles hypothécaires et immobiliers sont compatibles avec l'objectif climatique du secteur suisse du bâtiment, à savoir atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Pour participer à cette analyse, vous devez télécharger les emplacements des biens immobiliers de votre portefeuille sous forme d'EGID (Identification fédérale des bâtiments) ou d'adresse. D'autres caractéristiques telles que le type de chauffage ou la surface utile du bâtiment pour le certificat énergétique peuvent être indiquées par les participants qui disposent de ces données, ou elles sont automatiquement comparées avec le Registre suisse des bâtiments et des logements (RegBL). Les plans de rénovation peuvent également être indiqués. Les émissions de CO2 de chaque bien immobilier ainsi que celles de l'ensemble du portefeuille sont ensuite estimées et comparées à celles des pairs et à la trajectoire d'émissions du parc immobilier suisse. Pour plus d'informations sur la méthodologie, voir la section 1.7.

FAQ

Q: Où puis-je trouver des informations détaillées sur le test climatique PACTA 2024?

R : Des informations complémentaires sur le projet, y compris la note d'information, des webinaires spécifiques et d'autres données relatives au projet, sont disponibles sur le site web de l'OFEV consacré au Test PACTA COP Suisse 2024 www.bafu.admin.ch/pacta-klimatest ou sur la méthode PACTA pour les actions et les obligations d'entreprises à l'adresse https://pacta.rmi.org.

Q: Quels sont les frais de participation?

R : La participation est gratuite. Le développement de l'outil open source et la mise en œuvre du test coordonné PACTA en Suisse sont soutenus par l'OFEV.

Q: Quelles sont les classes d'actifs et les secteurs pris en compte dans l'analyse?

R : L'analyse quantitative PACTA couvre les actions et les obligations d'entreprises mondiales cotées en bourse dans les secteurs de l'énergie, de l'automobile, du pétrole et du gaz, de l'extraction du charbon, de l'aviation, du ciment et de l'acier. Pour la Suisse, l'immobilier et les hypothèques domestiques peuvent également être recensés dans un module séparé (voir section 1.7). Une enquête qualitative permet également de saisir les mesures supplémentaires prises par les participants en matière de climat pour d'autres classes d'actifs.

Q : Quels sont les arguments en faveur de la participation au test coordonné plutôt que de réaliser soi-même l'analyse avec l'outil en ligne et le script R pour le module immobilier ?

R : Les institutions financières peuvent actuellement utiliser l'outil PACTA (ou le module pour les actions et les obligations d'entreprises) à l'adresse suivante : https://platform.transitionmonitor.com/. Toutefois, la participation à ce cycle coordonné de tests climatiques présente plusieurs avantages, notamment

- Comparaison directe et anonyme des résultats avec des pairs en Suisse et dans l'ensemble du secteur.
- Analyse d'éléments qualitatifs (mesures liées au climat au-delà des stratégies de gestion d'actifs, possibilités d'action politique, etc.) et comparaison avec les 'meilleures pratiques'.
- l'application de nouvelles mises à jour et améliorations techniques des modules PACTA avant leur publication, notamment pour l'immobilier et les hypothèques
- Contribuer à une prise de conscience plus large, à une mesure régulière des progrès et au dialogue avec les décideurs politiques.
- Soutien par des analystes et divers ateliers spécifiques.
- En plus des rapports de test individuels et interactifs, y compris le résumé, un rapport général et un rapport sectoriel sont mis à disposition. Ce dernier peut servir de base politique pour mettre en évidence les progrès réalisés dans les différents secteurs financiers.

Q: Quel est le calendrier du test climatique PACTA?

R: Le test aura lieu en 2024 et comprendra les étapes suivantes (pour des informations détaillées, voir la section 4):

Temps	Étapes				
À partir de février	Les informations sur le test, les modèles ainsi que les accords de confidentialité sont				
	disponibles en allemand, français et anglais sur le site Internet du Test suisse du climat				
	2024 (voir les sous-paragraphes suivants).				
Mars	Webinaires d'introduction. Si vous êtes intéressé(e) par une participation aux webinaires,				
	vous pouvez vous inscrire sur www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta				
	05 mars 2024, 15h-17h: PACTA Klimatest 2024 (Deutsch/English)				
	07 mars 2024, 15h-17h: PACTA test climatique 2024 (Français/English)				
	Les webinaires sont enregistrés (à l'exception des sessions de questions/réponses). Un lien				
	vers l'enregistrement sera fourni par RMI.				
01 mars - mi-mai	S'inscrire, télécharger les données et remplir l'enquête (voir les sous-sections suivantes)				
	- Inscription avec une adresse e-mail par institut sur la <u>Transition Monitor Platform</u>				
	avec le code PA2024CH à partir du 1er mars 2024.				
	- Signature facultative de modèles d'accords de confidentialité NDA (voir chapitre 4.2.)				
	- Téléchargement de données (pour la saisie des données, voir section 1.2)				
	- Validation des données et feedback automatisés				
	- Télécharger les données corrigées, si nécessaire				
	- Réponse à l'enquête				
juin - septembre	Analyse des données du portefeuille et traitement des résultats (pour plus d'informations				
	sur la méthodologie, voir les sections 1 et 2) par le RMI et le FPRE.				
Octobre/	Envoi des résultats individuels ; le rapport général est publié.				
Novembre (prévu)	- Rapports individuels, composés d'un rapport de test détaillé et d'un résumé : chaque				
	institut participant reçoit un rapport de test interactif généré automatiquement avec				
	les résultats individuels, qui comprend également des comparaisons entre pairs. En				
	outre, tous les participants reçoivent un résumé statique (executive summary) généré				
	automatiquement et contenant un résumé des résultats du test pour un public plus				
	large. Chaque institut décide librement de la publication de ces rapports.				
	- Rapport général, étude par pays de la Suisse avec données agrégées, publiée par				
	l'OFEV.				
	- Rapports sectoriels : rapports sectoriels établis automatiquement sous la forme de				
	rapports de test individuels avec des données anonymisées et agrégées pour les				
	différents secteurs financiers (caisses de pension, assurances, banques et gestionnaires				
	de fortune). Ces rapports sectoriels sont publiés par l'OFEV.				

Q: Que dois-je faire ensuite si je veux participer?

A: Démarches pour participer au test climatique PACTA 2024:

- **Inscription aux webinaires d'introduction**. Vous pouvez vous inscrire ici à un webinaire d'introduction ou à un webinaire pour utilisateurs expérimentés (voir ci-dessus) : www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta
- Informations sur le site web : ce site web www.bafu.admin.ch/test-climatique-pacta contient toutes les informations relatives au test climatique PACTA 2024 pour la Suisse, y compris des informations liées au projet telles que
 - o Invitation de l'OFEV et du SFI
 - o Informations générales sur le test climatique PACTA 2024
 - o Modèles pour vos données de portefeuille

- Inscription pour les participations au test climatique PACTA 2024. À partir du 1er mars 2024, vous pourrez vous inscrire sur <u>Transition Monitor Platform</u>. L'inscription est nécessaire pour participer au test climatique. Le code d'inscription pour le projet suisse coordonné est PA2024CH.
 - Chaque établissement ne peut s'inscrire qu'avec une seule adresse e-mail. Si plusieurs personnes souhaitent télécharger des fichiers et répondre à l'enquête, veuillez coordonner cela en interne et toujours utiliser l'adresse e-mail unique ainsi que le mot de passe qui vous a été envoyé lors de l'inscription.
 - Les participants qui étaient déjà inscrits pour le test climatique 2022 ou qui utilisaient l'outil
 PACTA en ligne peuvent utiliser le même compte pour le nouveau test climatique 2024. Dans ce cas, le code d'inscription PA2024CH pourra être ajouté au compte à partir du 1er mars 2024.
 - Afin de garantir que les résultats de l'institut vous parviennent indépendamment d'éventuels changements de personnel, nous vous recommandons d'utiliser une adresse e-mail aussi générale que possible pour l'inscription.
 - Lors de l'enregistrement, le secteur / groupe de pairs correspondant doit être indiqué (assurances, caisses de pension, gestionnaires de fortune, banques). Ces informations sont utilisées pour les comparaisons entre pairs dans le rapport général et les rapports sectoriels ainsi que dans le rapport de test individuel (interactif).
- Accord de non-divulgation NDA. À partir du 1er mars 2024, vous trouverez les accords de non-divulgation (NDA) pré-signés sur la plateforme Transition Monitor. Une version destinée à votre examen interne avant le 1er mars est accessible sur le <u>site web</u> du Test Climatique PACTA Suisse 2024. Il y aura deux modèles de NDA différents, l'un pour RMI et FPRE, incluant l'analyse immobilière de FPRE, couvrant également l'enquête qualitative, et un second séparé pour l'analyse hypothécaire uniquement avec le personnel dédié à FPRE pour le projet. Seul ce personnel aura accès aux données du portefeuille hypothécaire. Si vous avez besoin d'un accord de confidentialité, veuillez remplir les sections surlignées dans les modèles et envoyer les documents à RMI (pactacop@rmi.org) et à FPRE (pacta2024@fpre.ch) respectivement.
- Préparation des données. La troisième étape consiste à préparer les données du portefeuille pour l'analyse quantitative avant de les télécharger. Deux modèles sont disponibles à cet effet sur le <u>site web</u> du Test suisse sur le climat PACTA 2024, l'un pour le module actions et obligations d'entreprises et l'autre pour le module immobilier et hypothèques. Veuillez utiliser ces modèles pour préparer vos données de portefeuille en conséquence avant de les télécharger. Lors de la préparation des données, veuillez noter que les données de portefeuille doivent être à jour au 31 décembre 2023.
- Veuillez télécharger l'intégralité de vos portefeuilles afin de nous donner un aperçu représentatif de la conformité du secteur financier suisse avec les objectifs climatiques. Ceci est également important du point de vue de l'OFEV, du SFI et des associations d'investisseurs.
- Télécharger les données. Après avoir préparé les données conformément aux modèles, vous pourrez les télécharger sur Transition Monitor Platform à partir du 1er mars 2024 jusqu'au 17 mai 2024. Afin d'obtenir un résultat représentatif, nous vous prions de prendre en compte toutes les installations que vous gérez (cf. également la question p. 16). Le test climatique PACTA Suisse 2024 étant un projet volontaire, il s'appuie sur des données auto-declarées. Ni RMI ni le FPRE n'ont la possibilité de vérifier l'exactitude ou le détail des données du portefeuille, elles peuvent seulement être rendues plausibles par les informations fournies dans l'enquête qualitative.
- Vérification des données. Les données pour les modules actions et obligations sont automatiquement vérifiées sur la plateforme pour s'assurer que la structure de l'ensemble de données est correcte. Si ce n'est pas le cas, le participant en est informé. Les données immobilières et hypothécaires sont transmises directement par FPRE à un serveur exploité dans un data center conforme à la Finma⁴ en Suisse, de sorte que RMI n'a pas accès aux données financières, mais uniquement aux personnes compétentes chez FPRE. Ces données sont également

-

⁴ Cf. https://www.exoscale.com/datacenters/switzerland/#ch-dk-2

vérifiées après le téléchargement et les participants sont informés si des informations supplémentaires sont nécessaires.

- Questionnaire. Le test climatique vise à prendre en compte non seulement l'analyse quantitative des données de votre portefeuille, mais aussi vos actions en faveur du climat au-delà des données téléchargées. De plus, le sondage aide à obtenir une image complète des activités des institutions financières suisses ayant un impact sur le climat. Ils sont donc invités à répondre à une enquête en ligne. Avant de remplir le questionnaire complet, vous pouvez déjà le consulter sous forme de fichier PDF sur la site web consacrée au test climatique PACTA suisse 2024.
- Analyse et résultats. Après avoir téléchargé les données du portefeuille et répondu à l'enquête, RMI et le FPRE analysent les données et rédigent les rapports de résultats, qui devraient être publiés en octobre/novembre 2024. L'institut participant recevra ses résultats individuels (interactifs) uniquement via son log-in personnel (et en sera averti par e-mail). Ceux-ci seront disponibles à la consultation pour les utilisateurs pendant 3 mois.

Q: Quel soutien les participants reçoivent-ils pendant le processus ?

R : RMI et FPRE s'engagent à soutenir les participants par différents canaux pendant toute la durée du projet, dans la mesure où le projet financé par l'OFEV le permet. RMI étant un institut à but non lucratif et non une société de services d'investissement ou de conseil, le soutien individuel des participants est certes important, mais ne peut être fourni que de manière limitée en raison de la capacité de service disponible. Les ressources suivantes sont mises à disposition :

- Site web dédié au projet : Le <u>site web</u> du test climatique suisse PACTA 2024 a été spécialement créé comme centre de ressources et met à la disposition des participants toutes les informations et tous les fichiers dont ils ont besoin pour participer au projet. Le site est hébergé par l'OFEV et contient tous les documents nécessaires en différentes langues, tels que le briefing pour les participants, les webinaires d'introduction, l'accord de confidentialité, les modèles d'analyse de portefeuille.
- Section FAQ: vous trouverez dans cette note d'information les réponses aux questions les plus fréquemment posées lors d'un test climatique. Consultez-la avant de réserver un créneau sur le helpdesk.
- Webinaires d'introduction. Vous trouverez des détails sur l'inscription dans le calendrier et sur le contenu dans la question suivante. Vous trouverez l'agenda dans le lien d'inscription aux webinaires sur www.bafu.admin.ch/pacta-klimatest.
- Helpdesk. Le RMI proposera des helpdesks aux participants qui ont des questions spécifiques, soit sur le déroulement général du projet (par exemple, le calendrier, l'inscription, etc.), soit sur le module actions et obligations en particulier (par exemple, le téléchargement des données, la méthodologie, etc.) Les helpdesks se déroulent sous forme d'entretiens individuels entre les participants et un(e) analyste PACTA. Les participants peuvent réserver un rendez-vous (disponible en anglais avec l'ambition de permettre l'utilisation de l'allemand et du français sur demande). Un lien pour réserver un rendez-vous sera mis à disposition par RMI le 1er mars 2024. Les participants ayant des questions spécifiques sur le module immobilier et hypothécaire peuvent poser leurs questions directement par e-mail à FPRE (pacta2024@fpre.ch).
- Mails. Outre l'option susmentionnée, les participants au test peuvent également demander de l'aide par e-mail. Les questions générales et les questions relatives au module Actions et obligations peuvent être posées par e-mail à <u>pactacop@rmi.org</u>. Les questions techniques doivent d'abord être discutées dans les helpdesks!
 Les questions concernant le module Immobilier et Hypothèques peuvent être envoyées directement à FPRE par e-mail (<u>pacta2024@fpre.ch</u>).
- Ateliers sur les résultats. Après la publication des rapports, des ateliers seront organisés pour les participants au test. Les méta-résultats y seront présentés et les rapports de test individuels et interactifs expliqués. L'OFEV et RMI informeront les participants des dates exactes dès qu'elles seront connues.

Q: Quelles données doivent être préparées et à quoi faut-il faire attention ?

R : Afin d'obtenir un résultat aussi représentatif que possible, nous vous demandons de prendre en compte tous les investissements que vous gérez, aussi bien pour le module Actions et obligations que pour le module Immobilier et hypothèques. Dans la perspective des mesures climatiques, nous vous recommandons de choisir, lors du téléchargement, pour chaque portefeuille, à l'aide de la fonction de sélection, laquelle des catégories suivantes s'applique :

- L'objectif de ce portefeuille est
 - o Conformité avec l'accord de Paris (alignement)
 - o Contribution à l'atténuation du changement climatique (Impact)
 - o Rien de tout cela
- Ce portefeuille est soumis à une stratégie d'engagement net zéro :
 - o Oui
 - o Non

Veillez à ce que les portefeuilles soient indiqués avec la situation au 31 décembre 2023.

Pour les portefeuilles d'actions et d'obligations, les positions doivent alors être indiquées sous forme de liste des ISIN avec les valeurs de marché et les devises correspondantes. Nous évaluons également les fonds en fonction de toutes les participations directes au sein du fonds. Nous vous prions de respecter les exigences de forme des modèles de portefeuille pour toutes les données de portefeuille soumises.

Q: Les informations relatives à mon portefeuille sont-elles traitées de manière confidentielle ?

R : Toutes les données fournies et téléchargées lors de l'utilisation de l'outil en ligne sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas divulguées. Elles seront utilisées uniquement pour l'analyse et la mise à disposition des résultats, ainsi que pour une utilisation anonyme dans le cadre de méta-études et de comparaisons entre pairs. RMI et le FPRE concluent un accord de non-divulgation avec les participants afin de garantir la confidentialité. Pour les données hypothécaires, les participants concluent un accord de confidentialité distinct avec les analystes de FPRE. Cet accord de confidentialité est conclu uniquement entre les analystes et les participants, et non avec le FPRE en tant qu'entreprise. De cette manière, RMI et le FPRE n'ont accès qu'aux résultats de l'analyse du module hypothécaire, et non aux données du portefeuille lui-même. Pour l'outil PACTA en ligne, RMI utilise un serveur autonome, ce qui signifie qu'aucun autre site web ou information n'est stocké sur le serveur, ce qui améliore considérablement la sécurité. Le serveur a été mis en place conformément aux normes de sécurité de la loi fédérale sur la protection des données (BDSG) et de la loi sur les télémédias (TMG) et s'appuie sur une infrastructure certifiée DIN ISO/IEC 27001. Les données des portefeuilles immobiliers et hypothécaires sont stockées dans un centre de données conforme à la Finma en Suisse. Le centre de données répond aux exigences de sécurité et de protection des données, entre autres conformément aux certificats ISO/IEC 27001, SOC-1 type II et SOC-2 type II.

Q: Y a-t-il une obligation de publier les résultats?

R : Vous n'êtes pas tenu de publier les résultats. Toutefois, les résultats PACTA de cette analyse - dans votre résumé ou sous forme de rapport de test individuel et interactif - peuvent être utilisés pour la divulgation de données relatives au climat. Pour plus d'informations sur la compatibilité de PACTA avec les lignes directrices du TCFD et la taxonomie de l'UE, veuillez consulter le rapport 2DII <u>"The Disclosure Puzzle : The Role of PACTA".</u>

Q: Quelle est la différence entre l'analyse PACTA et la détermination de l'empreinte carbone d'un portefeuille ?

R : PACTA est une analyse prospective et basée sur des scénarios, qui évalue la compatibilité d'un portefeuille avec différents scénarios climatiques sur la base de données prospectives de production et de capacité des entreprises. L'empreinte carbone est basée sur des données d'émissions passées et représente donc un instantané basé sur des données historiques. L'analyse PACTA et la détermination de l'empreinte carbone sont donc complémentaires. Dans le cadre de l'Executive Summary du rapport de test individuel, vous recevrez également une indication de l'empreinte carbone pour chacun de vos portefeuilles soumis (sur la base des données ISS-ESG). La détermination de l'empreinte

carbone d'un portefeuille devant souvent être uniformisée par unité financière, la comparaison avec des scénarios n'est souvent pas possible, ce qui rend difficile une comparaison pertinente de la performance climatique des entreprises.

Q: Le projet nous fournira-t-il des informations sur les mesures climatiques que nous pouvons prendre ?

R : Les mesures climatiques sont toutes les mesures que les institutions financières peuvent prendre pour avoir un impact positif sur le climat dans l'économie réelle. Des exemples de mesures appliquées aujourd'hui sont par exemple l'engagement, l'exercice actif des droits de vote, le remplacement des chauffages fossiles par des chauffages renouvelables dans l'immobilier, la mise en place d'incitations pour les clients dans les portefeuilles d'hypothèques. Le projet ne fournit pas de recommandations d'investissement, mais montre entre autres ce que font leurs pairs. RMI s'efforce de trouver une solution aux questions de licence existantes, de sorte que les données technologiques PACTA par entreprise ("Asset Level Data") sur lesquelles se base le portefeuille puissent être obtenues (moyennant paiement) après l'analyse, si le portefeuille analysé présente un intérêt.

Q: Où sont publiés les résultats globaux pour la Suisse?

R: Les résultats du test climatique PACTA 2024 de la Suisse (méta-rapport) et les rapports sectoriels sont publiés par l'OFEV. Vous trouverez le rapport ainsi que les résultats globaux des analyses 2022,2020 et 2017 sur www.bafu.admin.ch/climat-et-marche-financier.

Q: J'ai une question à laquelle ce briefing ne répond pas.

R: Veuillez nous contacter à l'adresse <u>pactacop@rmi.org</u> (pour les questions relatives au module Actions et obligations) ou à l'adresse <u>pacta2024@fpre.ch</u> (pour les questions relatives au module Immobilier et hypothèques).

Chapitre I

Analyse des scénarios

1. Analyse du scénario climatique

L'analyse des scénarios climatiques est réalisée pour le module Actions et obligations (méthodologie PACTA de RMI) et séparément pour le module Hypothèques et immobilier (développé sur mandat de l'OFEV par Wüest Partner AG, perfectionné par FPRE). Cette mise en œuvre séparée est également traitée dans la présente section. Les sous-sections 1.1 à 1.6 concernent principalement le module Actions et obligations, tandis que la section 1.7 se rapporte au module Hypothèques et immobilier.

1.1. Aperçu des métriques pour l'analyse de scénarios

La première partie de l'analyse est une analyse de scénario climatique qui fournit une évaluation de l'alignement d'un portefeuille financier sur différents scénarios climatiques selon l'AIE et le JRC. Elle répond à trois questions, chacune correspondant à une métrique incluse dans les résultats de l'analyse :



Question de recherche. Quelle est la part du portefeuille actuellement investie dans des secteurs qui sont concernés par la transition concerné par le passage à une économie à faible émission de carbone ?

Exposition. L'exposition sectorielle et technologique actuelle et future indique la part estimée du portefeuille investie dans les secteurs suivants : production d'électricité, exploration pétrolière et gazière, extraction de charbon, production d'automobiles, de véhicules commerciaux, d'avions, de navires, de ciment et d'acier. Ceux-ci représentent environ 70 à 80 % des émissions mondiales de CO₂ et, selon les estimations, 80 % des émissions de CO₂ associées à un portefeuille type d'actions ou d'obligations d'entreprises.

2

Question de recherche. Comment les plans d'investissement et de production des entreprises du portefeuille s'inscrivent-ils dans le cadre de différents scénarios climatiques et de l'accord de Paris sur le climat ?

Evolution du volume de production. Sur la base de portefeuilles statiques, la métrique montre l'évolution de l'exposition du portefeuille au cours des cinq prochaines années en ce qui concerne les technologies sélectionnées par rapport à trois scénarios de transition de l'AIE: le "Net Zero by 2050" (NZE), le scénario "Announced Pledges" (APS), le scénario "Stated Policies" (STEPS) et trois scénarios d'objectifs de température du JRC (référence, NDC et 1,5°C). En outre, l'évolution du portefeuille est comparée à l'évolution du marché mondial des actions ou des obligations d'entreprises cotées en bourse au cours des cinq prochaines années. Ceci est exprimé en pourcentage d'écart par rapport au scénario et en écart en unités de capacité ou de production (par exemple, mégawatts, voitures produites).

3

Question de recherche. En supposant les plans d'investissement actuels des entreprises répertoriées, quel sera le mix technologique du portefeuille dans ces secteurs liés au climat dans cinq ans ? Comment se présente-t-il par rapport aux pairs, au marché et à un mix technologique aligné sur l'accord de Paris sur le climat ?

Métrique du mix technologique. Cette mesure illustre le mix technologique attendu du portefeuille dans les secteurs de l'électricité, de l'automobile, du pétrole et du gaz et de l'extraction du charbon dans cinq ans, sur la base des plans de production et d'investissement actuels des entreprises, en se basant sur les résultats du n° 1 et du n° 2, et le compare à celui des pairs, du marché et d'un mix technologique aligné avec un scénario climatique qui respecte les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

4

Question de recherche. Quelles sont les entreprises qui poussent à l'alignement du portefeuille sur les scénarios climatiques ?

Métrique du mix technologique au niveau de l'entreprise. Cette mesure est une extension du mix technologique au niveau de l'entreprise pour les secteurs de l'énergie et de l'automobile. Elle montre la capacité de production de chaque entreprise du portefeuille pour les différents secteurs, ventilée par technologie. Il est comparé au portefeuille, aux benchmarks et à un portefeuille hypothétique qui serait obtenu s'il était aligné sur le scénario choisi. Les entreprises qui sont plus exposées à une technologie que le portefeuille augmentent l'exposition du portefeuille à cette technologie.

1.2. Aperçu des intrants et de la portée pour l'analyse de scénario

1.2.1. Taux de couverture

Classes d'actifs. L'analyse porte sur les actions cotées en bourse et les obligations d'entreprises. Une analyse supplémentaire pour le secteur immobilier et hypothécaire suisse peut être effectuée séparément (voir section 1.7 pour plus d'informations).

Secteurs. L'analyse porte sur les secteurs liés au climat qui sont essentiels pour la transition vers une économie à faible émission de carbone. Il s'agit des secteurs de l'énergie, de l'automobile, du pétrole et du gaz, de l'extraction du charbon, de l'aviation, du ciment et de l'acier, qui représentent ensemble environ 70 à 80 % des émissions de CO2 d'un portefeuille type et 15 à 25 % de la valeur d'un portefeuille type. Les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture ont certes un impact sur le climat, mais ils ne sont pas pris en compte faute de données disponibles au niveau mondial et peuvent être couverts par d'autres instruments. Les investissements dans la recherche et le développement ne sont pas non plus couverts.

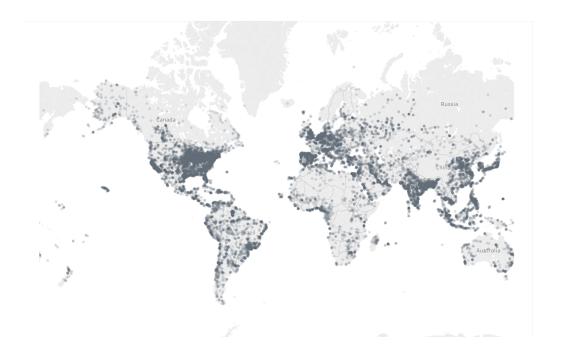
1.2.2. Saisie des données

Les données des portefeuilles. Pour que les portefeuilles puissent être évalués, les participants téléchargent un fichier contenant les informations sur les titres pour chacun des portefeuilles à analyser. Ce fichier doit contenir les informations suivantes

- i. "Investor.Name": Soit un identifiant unique des instruments répertoriés, soit le nom de l'entreprise.
- ii. "Portfolio.Name": Vous pouvez déclarer autant de portefeuilles que vous le souhaitez et les nommer comme vous le souhaitez. Les résultats sont regroupés par portefeuille (chaque nom différent indiqué dans cette colonne est considéré comme un seul portefeuille). Cela signifie que si vous signalez 20 portefeuilles différents, vous obtiendrez différents rapports interactifs sur la <u>Transition Monitor Platform</u>. Vous pouvez regrouper ces résultats sur la plateforme.
- iii. "ISIN": ISIN pour chaque instrument coté (les fonds sont identifiés par leur ISIN. Les titres de chaque fonds sont inclus dans l'analyse dans la mesure du possible).
- iv. "MarketValue": La valeur investie des actifs financiers détenus en portefeuille
- v. "Currency": La monnaie de la valeur de marché

Les données financières. Les données financières de FactSet sont utilisées pour attribuer des titres à des secteurs et les relier à des sociétés mères et à des filiales, ainsi que pour la classification sectorielle. Ces données sont fournies par RMI.

Données physiques des entreprises basées sur les actifs. Le modèle utilise, dans la mesure du possible, des données d'entreprises basées sur les actifs et incluant leurs projections de production pour les technologies clés dans les secteurs liés au climat. Le modèle est indépendant des données, pour autant que celles-ci respectent le format requis pour l'exécution du code PACTA. Les données d'entreprise basées sur les actifs pour les analyses PACTA proviennent d'Asset Impact. Asset Impact recueille des données sur les actifs physiques auprès des fournisseurs de données énumérés dans le tableau ci-dessous et les compare aux entreprises et aux titres financiers afin de créer les données d'entreprise basées sur les actifs qui seront incluses dans PACTA. Pour les projets PACTA-COP, les données sont mises à jour au quatrième trimestre de chaque année. La carte suivante montre, à titre d'exemple, les différents points de données pour les centrales électriques au charbon dans le monde.



Fournisseur de données	Secteurs	Points de données clés	
	Électricité, pétrole et gaz, extraction de charbon	 a. Données relatives aux centrales électriques, y compris la capacité installée, la technologie, le statut (c'est-à-dire annoncé, actif, hors service, etc.). b. Données sur les gisements de pétrole et de gaz, y compris le volume de production annuel. c. Données sur les mines de charbon, y compris le volume de production annuel. 	
AutoForecast	Automobile	Prévisions de production pour les véhicules utilitaires légers.	
Solutions	industrie		
Cirium	Aviation	Données aéronautiques pour le transport de passagers, de fret et transport combiné, y compris le nombre de passagers ou de tont transportés, le modèle d'avion, etc.	
Global Energy Monitor	Acier	Données de l'aciérie, y compris la production et les émissions de CO ₂	
Cemnet	Ciment	Données sur les cimenteries, y compris la production et les émissions de CO2.	

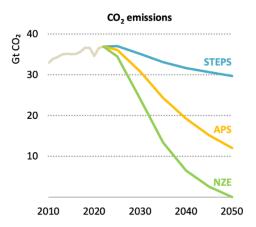
Données du scénario. Cette analyse s'appuie sur les scénarios climatiques élaborés par l'AIE et le JRC, présentés dans le tableau ci-dessous.

Scénario	Abréviation	Estimation de l'augmentatio n de la température	Source	Secteurs couverts
"Scénario "GECO POLES 1,5°C	GECO1.5	~ 1,5°C	JRC GECO 2023	Énergie, automobile, pétrole, gaz et charbon
"Scénario "GGECO POLES NDC	GECO NDC	~ 1.9°C	JRC GECO 2023	Énergie, automobile, pétrole, gaz et charbon
"Scénario "GECO POLES Reference	GECO Ref	~3°C	JRC GECO 2023	Énergie, automobile, pétrole, gaz et charbon
Net Zero by 2050	NZE	1,5°C en 2100	IEA WEO 2023	Énergie, automobile, pétrole et gaz, charbon, ciment, acier et aviation
Announced Pledges Scenario	APS	1,7°C en 2100	IEA WEO 2023	Électricité, pétrole et gaz et charbon
Stated Policy Scenario	STEPS	2,4°C en 2100	IEA WEO 2023	Électricité, pétrole et gaz et charbon

Ces scénarios ont été sélectionnés en raison de leur haut niveau de granularité, de leur couverture géographique et sectorielle élevée et de la compatibilité de leurs indicateurs avec les exigences de l'analyse PACTA. Le modèle utilise notamment les indicateurs suivants comme base de comparaison avec le portefeuille :

- a. Puissance électrique par technologie en mégawatts (MW).
- b. Production de pétrole en barils par an.
- c. Production de gaz en milliards de pieds cubes par an.
- d. Production de charbon en tonnes d'équivalent charbon par an
- e. Trajectoires des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'aviation, de la navigation, du ciment et de l'acier.

Le graphique suivant illustre la différence entre les scénarios de l'AIE "Stated Policies", "Announced Pledges" et "Net Zero by 2050" en termes de réduction des émissions de CO2 d'ici 2050.



Détails techniques : données d'entreprise au niveau des actifs

Le modèle PACTA se base sur des données physiques d'entreprises basées sur des actifs dans des secteurs clés liés au climat. Toute source de données formatée selon le code PACTA peut être utilisée. Pour le suivi de la transition et dans le cadre de PACTA COP, RMI utilise les données d'Asset Impact. Asset Impact relie les portefeuilles financiers aux actifs physiques et fournit à RMI des indicateurs de production des actifs en rapport avec les entreprises et les titres.

Asset Impact collabore avec des fournisseurs de données sectorielles spécialisés (voir le tableau à la page précédente) afin d'obtenir des données sur des actifs individuels dans des secteurs liés au climat. Ces fournisseurs de données spécialisés utilisent une variété de moyens de recherche, y compris le web scraping, la recherche documentaire et la collaboration directe avec l'industrie, pour collecter des actifs physiques. Les informations prospectives sont basées sur les plans d'investissement et de production annoncés publiquement par l'entreprise.

Ces 'Asset-based Company Data' couvrent plus de 280.000 installations individuelles (par exemple des centrales électriques individuelles, des champs pétrolifères, etc.), qui représentent environ 75% des émissions mondiales de CO2. Les graphiques suivants montrent la couverture des 'Asset-based Company Data' par rapport aux chiffres de production mondiale estimés - le benchmark mondial - pour les secteurs de l'électricité, du pétrole et du gaz, du charbon et de l'automobile. Ils mettent également en évidence la proportion d'actifs attribués aux données financières et donc inclus dans l'analyse.



Seuls les actifs associés aux données financières sont inclus dans l'analyse (zone bleue dans les diagrammes ci-dessus). Cela s'explique par le fait que les identifiants financiers sont nécessaires pour associer les données de production de niveau d'actif aux portefeuilles fournis par les participants.

La différence entre le champ d'application des données sur les entreprises basées sur les actifs et les chiffres de production globaux peut être attribuée à la détention d'actifs par des non-entreprises (comme les ménages), à des retards dans les rapports et à des erreurs dans les données sur les entreprises basées sur les actifs. L'écart entre les données des entreprises sur la base des actifs et les chiffres de la production financière s'explique par le fait que toutes les entreprises figurant dans les données des entreprises sur la base des actifs n'ont pas été rapprochées des instruments financiers dans les données financières. Asset Impact travaille en permanence à l'extension des fonctions de rapprochement, notamment par un logiciel de rapprochement de chaînes de texte et par un rapprochement manuel.

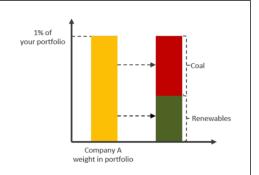
En supposant que les actifs ont été rapprochés des données financières, Asset Impact attribue la production aux entreprises et, au-delà, aux instruments financiers, en se basant sur la détention directe d'actifs et sur la détention majoritaire de filiales détenant des actifs. Le résultat est un profil de production prospectif pour chaque instrument financier, qui sert ensuite de point de départ et de base de comparaison pour les tests d'impact climatique / l'analyse des scénarios climatiques.

1.3. Engagement actuel en matière de mix technologique

Question de recherche. Quelle est la part du portefeuille actuellement investie dans des activités liées à des secteurs concernés par la transition vers une économie à faible émission de carbone ?

Métrique et méthodologie. Cette métrique indique la part estimée du portefeuille actuellement investi dans des entreprises ayant des actifs dans les secteurs des combustibles fossiles, de l'énergie, de l'aviation, du ciment, de l'acier et de l'industrie automobile. Elle est calculée en déterminant d'abord le poids du portefeuille investi dans des entreprises de ces secteurs, puis en calculant la répartition technologique des actifs de ces entreprises (voir graphique à droite).

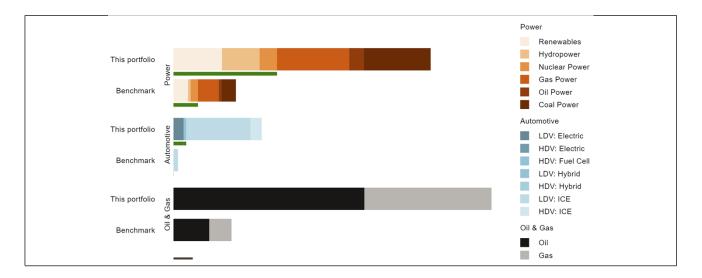
L'exposition actuelle du portefeuille à la technologie est comparée au portefeuille global du marché. Celui-ci est calculé pour chaque classe d'actifs sur la base du total mondial des actifs dans les secteurs



concernés. En outre, la composition de l'exposition agrégée de tous les pairs participants est également calculée et présentée à titre de comparaison.

Limitations. Les secteurs pris en compte dans cette analyse sont responsables d'environ 70 à 80 % des émissions de ${\rm CO_2}$ d'un portefeuille type et contribuent donc de manière significative au risque climatique d'un portefeuille. Cependant, des secteurs tels que l'immobilier, l'agriculture et la sylviculture ne sont pas couverts, malgré leur importance en termes de risques et d'impacts climatiques, en raison du manque de données et de scénarios disponibles.

Visualisation à titre d'exemple. Ce graphique montre la part estimée du portefeuille exposée aux activités des secteurs de l'énergie, de l'automobile et des combustibles fossiles par rapport au marché des actions cotées en bourse (remarque : l'analyse s'étend également aux autres secteurs décrits ci-dessus). Une valeur supérieure à celle du portefeuille de marché indique que le portefeuille est actuellement plus exposé à ces secteurs que le marché dans son ensemble. Une valeur inférieure à celle du portefeuille de marché indique que le portefeuille est moins exposé à ces secteurs, toutes choses égales par ailleurs. Les participants tirent également profit de la comparaison de leurs propres résultats avec ceux d'autres participants. Les barres vertes reflètent la part des technologies considérées comme à faible intensité de carbone, c'est-à-dire les technologies qui doivent être développées pour faire face à la future transition vers une économie à faible intensité de carbone.



Cas d'application.

- Gestion de l'exposition dans les secteurs et technologies liés au climat.
- Fournir à la direction et aux autres parties prenantes des éclaircissements sur le degré d'exposition du portefeuille au risque de transition et aux questions d'impact sur le climat
- Reporting aux parties prenantes externes.

1.4. Tendance prévue sur 5 ans de la compatibilité climatique

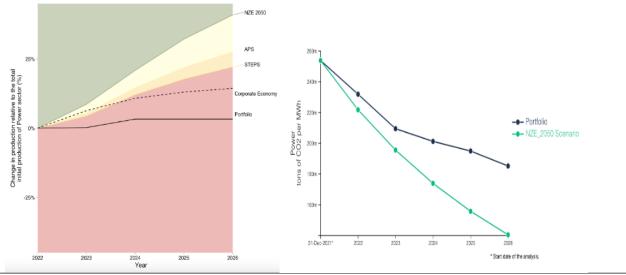
Question de recherche. Comment les plans d'investissement et de production des entreprises en portefeuille s'inscrivent-ils dans le cadre de différents scénarios climatiques et de l'accord de Paris sur le climat ?

Métrique et méthodologie. Cette métrique montre l'exposition du portefeuille à certaines technologies liées au climat par rapport à différents scénarios de transition selon l'AIE et le JRC. Elle présente également l'évolution du marché mondial des actions et des obligations d'entreprises cotées en bourse et établit une comparaison avec les pays participant au projet national PACTA COP. L'analyse est prospective et compare les trajectoires de production attendues du portefeuille dans les différentes technologies avec des évolutions compatibles avec les scénarios climatiques pour les cinq prochaines années. L'évolution attendue du portefeuille est basée sur les plans d'investissement des entreprises sous-jacentes pour les cinq prochaines années, tandis que l'évolution du marché est la combinaison des plans d'investissement actuels de toutes les entreprises dans la classe d'actifs concernée pour la même période.

Les évolutions orientées par les scénarios sont basées sur l'hypothèse que les entreprises du portefeuille évoluent conformément aux scénarios. Elles sont calculées en appliquant les taux d'évolution définis dans les scénarios aux entreprises du portefeuille sur la base de leurs parts de marché respectives (voir détails page suivante).

Restrictions . L'évolution attendue du portefeuille est basée sur les plans de production et d'investissement des entreprises actuellement connus et peut donc changer. Compte tenu de l'horizon temporel de cinq ans, il est même probable que les plans changent ; cela offre donc une occasion de discuter avec les entreprises de leurs plans d'investissement. De même, les institutions financières participantes peuvent modifier la composition de leurs portefeuilles au fil du temps.

Visualisation à titre d'exemple. Les premiers graphiques illustrent l'évolution. Ils montrent l'exposition du portefeuille d'obligations d'entreprises dans un secteur de production donné par rapport aux scénarios de l'AIE et du JRC. La ligne en pointillés montre l'évolution attendue du marché des obligations d'entreprises au cours des cinq prochaines années sur la base des plans d'investissement actuels. Le rapport interactif illustre également la correspondance des intensités d'émission par secteur par rapport au scénario NZE 2050 de l'AIE (deuxième graphique). Le graphique utilise comme point de départ l'intensité d'émission actuelle des entreprises au sein du portefeuille et montre comment elle évoluera au cours des cinq prochaines années sur la base des plans de l'entreprise et ce à quoi on pourrait s'attendre dans le cadre du scénario.



Cas d'application.

- Utilisation lors de la définition des objectifs climatiques.
- Aperçu stratégique du positionnement du portefeuille par rapport au marché, aux pairs et aux scénarios.
- Utilisation pour différentes mesures de protection du climat (engagement, etc.).
- Indicateur de compatibilité des flux financiers avec les objectifs climatiques (mise en œuvre de l'art. 2.1.c de l'accord de Paris sur le climat)
- Rapports aux parties prenantes externes.

Détails techniques : L'ATTRIBUTION DE LA 'RESPONSABILITÉ' POUR L'ATTEINT DES OBJECTIFS CLIMATIQUES (MACRO) AUX ENTREPRISES/ARGENTS (MICRO-ACTEURS)

- 1 Each 'company' / 'asset' gets allocated responsibility based on their 'market share'
- Each 'company' / 'asset' gets allocated responsibility based on 'economic efficiency' (i.e. least cost)
- Bach 'company' / 'asset' gets allocated responsibility based on 'historic responsibility'
- 4 Each 'company' / 'asset' gets allocated responsibility based on 'bottom-up' allocation involving a combination of factors (economic efficiency, adaptive capacity, political positioning)



Il existe deux approches différentes pertinentes pour attribuer les exigences de décarbonisation au niveau macro à partir des scénarios aux différentes entreprises. Parmi celles-ci, l'approche de la part de marché est actuellement utilisée dans PACTA.

Approche basée sur les parts de marché: cette approche utilise une simple règle d'allocation des parts de marché: pour chaque secteur, les exigences de production et de décarbonisation sont réparties entre les différentes entreprises proportionnellement à leur part de marché dans la technologie ou le secteur. Pour les technologies à faible intensité carbonique, la

part de marché est considérée comme la somme des parts de marché de toutes les technologies à faible intensité de CO2, tandis que pour les technologies à haute teneur en carbone, la part de marché est utilisée pour la technologie ou le combustible concerné. Cette différence d'application s'explique par le fait que la prise en compte de la part de marché dans le secteur des technologies à forte intensité carbonique peut obliger les entreprises à fermer des actifs qu'elles ne possèdent pas, tandis que la prise en compte de la part de marché dans le secteur des technologies à faible teneur en CO2 peut avoir pour conséquence que les entreprises n'ont pas besoin de développer des technologies à faible intensité carbonique si leur part de marché actuelle est nulle, et qu'elles surestimeraient ainsi la responsabilité des leaders du marché existants. On devrait néanmoins attendre d'un fournisseur d'énergie qui ne dispose que de capacités de production d'électricité à partir de charbon qu'il développe ses capacités en matière d'énergies renouvelables. On ne peut pas attendre d'un fournisseur d'énergie qui n'utilise que des énergies renouvelables qu'il ferme une centrale à charbon. Cette approche est actuellement utilisée dans le modèle PACTA.

Efficacité économique / approche du moindre coût (en cours de développement) : Cette approche utilise des variables de production sectorielles telles que la demande et le prix comme contraintes, qui interagissent avec les coûts de production de chaque entreprise, en supposant que le "produit marginal" est produit au coût le plus bas. L'approche par les coûts utilise la structure des coûts du stock de capital existant, planifié et potentiel d'une entreprise pour estimer quels actifs satisfont à une contrainte de production à l'échelle du secteur, en supposant que les actifs peu coûteux sont utilisés en premier. Cette logique a été appliquée par l'initiative Carbon Tracker pour l'extraction de pétrole, de gaz et de charbon et les dépenses d'investissement (CTI 2014 ; 2016).

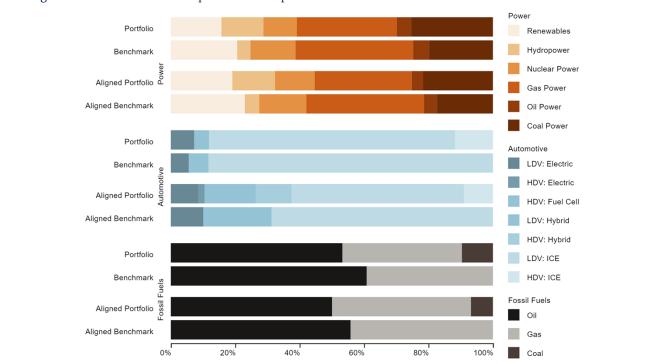
1.5. Futur mix technologique

Question de recherche. Quel sera le mix technologique du portefeuille dans les secteurs liés au climat dans cinq ans, sur la base des plans de production des entreprises du portefeuille, et comment se situera-t-il par rapport aux pairs, au marché et à un mix technologique conforme à l'accord de Paris sur le climat ?

Métrique et méthodologie. Cette métrique montre le mix technologique attendu du portefeuille dans cinq ans dans les secteurs de l'énergie, de l'automobile, du pétrole et du gaz et des mines de charbon. Pour la calculer, on utilise l'exposition actuelle du portefeuille à chaque technologie, puis on détermine l'évolution de cette exposition au fil du temps sur la base des plans d'investissement et de production calculés à l'étape précédente. La métrique représente donc les valeurs de production des cinq prochaines années, telles qu'elles sont présentées dans les diagrammes de tendance sur cinq ans. La métrique est comparée à d'autres entreprises, au marché et à un mix technologique conforme aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat (par exemple : scénario de développement durable de l'AIE).

Restrictions. L'évolution attendue du portefeuille se fonde sur les dépenses de production et d'investissement des entreprises actuellement connues et est susceptible d'évoluer. Compte tenu de l'horizon temporel de cinq ans, il est même probable que les plans changent ; cela offre donc une occasion de discuter avec les entreprises de leurs plans d'investissement. De même, les institutions financières participantes peuvent modifier la composition de leur portefeuille au fil du temps (ce qui peut même être l'un des résultats du test lui-même). En outre, par souci de simplicité, certaines technologies sont regroupées et les technologies non matures peuvent ne pas être couvertes.

Visualisation à titre d'exemple. Ces graphiques montrent l'exposition prévue du portefeuille aux technologies des secteurs de l'énergie, de l'automobile et des combustibles fossiles dans cinq ans. Le mix technologique futur du portefeuille est comparé aux pairs du test, ainsi qu'à un portefeuille et à un marché mondial qui se présenteraient si les exigences des scénarios climatiques étaient respectées.



Cas d'application.

- Gestion des risques de concentration et réflexions sur la diversification du portefeuille.
- Contribuer à l'élaboration de stratégies et d'objectifs climatiques.
- Rapports aux parties prenantes externes (car plus intuitifs).

1.6. Résultats au niveau de l'entreprise

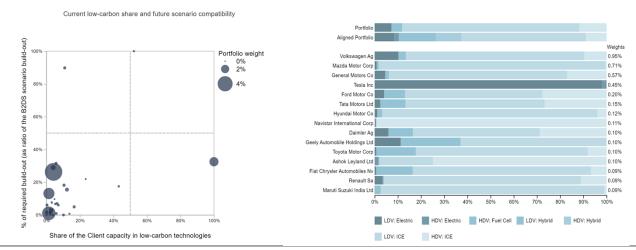
Questions de recherche. Quelles sont les entreprises qui poussent à l'alignement du portefeuille sur les scénarios climatiques ? Quelles sont les entreprises pionnières et les entreprises en retard en matière de transition vers des alternatives à faible émission de carbone ?

Métriques et méthodologie. Cette métrique est une extension du mix technologique conventionnel, qui a été porté au niveau des entreprises en portefeuille dans les secteurs de l'automobile et de l'énergie. Au sein de l'exposition aux secteurs de l'automobile et de l'énergie, les entreprises dont l'allocation est la plus élevée dans les portefeuilles (directement ou indirectement par le biais de fonds) sont identifiées et la part du portefeuille actuellement investie dans les ressources de ces entreprises est examinée.

Cette métrique compare le mix technologique des entreprises du portefeuille avec les résultats en matière d'impact climatique. Dans les secteurs de l'automobile et de l'énergie, les technologies à faible émission de carbone sont actuellement en concurrence avec les technologies à forte émission de carbone sur le marché, ce qui permet d'évaluer la manière dont les entreprises sont réparties.

Restrictions . Actuellement disponible uniquement pour les entreprises des secteurs de l'énergie et de l'automobile. En outre, les plans de production sont des données propres aux entreprises et peuvent ne pas être régulièrement mis à jour dans les bases de données des fournisseurs de données.

Exemple de visualisation. Le premier graphique (à gauche) combine, pour toutes les entreprises du portefeuille de chaque secteur, le mix technologique actuel (axe x) et les informations sur l'impact climatique (axe y). Les points situés plus à droite représentent les entreprises qui ont une part plus importante de technologies à faible émission de carbone. Les points situés plus haut indiquent que les entreprises ont des projets plus ambitieux en matière de technologies à faible émission de carbone. La taille des points indique le poids de l'entreprise dans le portefeuille. Le deuxième graphique (à droite) montre la ventilation par technologie de la capacité de production de chaque entreprise dans le secteur concerné. Ceci est comparé au portefeuille, aux benchmarks et à la composition du portefeuille en fonction du scénario choisi. Les entreprises qui sont plus investies dans une technologie que le portefeuille augmente l'exposition du portefeuille à cette technologie.



Cas d'application.

- Développer des stratégies climatiques, telles que l'engagement, les meilleurs investissements dans la catégorie, l'exclusion ou l'exercice des droits de vote.
- Apporter de la clarté à la direction et aux autres parties prenantes sur la mesure dans laquelle le portefeuille est soumis au risque de transition et aux "questions d'impact climatique".
- Rapports aux parties prenantes externes.

Données mises à jour : L'analyse utilise les données des entreprises du 2023T4. Pour le secteur de l'électricité, il y a eu un changement de fournisseur de données par Asset Impact : les données 2021Q4 provenaient de GlobalData, tandis que les données 2023Q4 proviennent d'EnerData et de Global Energy Monitor, et ont été consolidées par Asset Impact.

FAQ Méthodologie:

Q. Pourquoi la taille de mon portefeuille diffère-t-elle entre le fichier d'audit et le tableau 2.1 du rapport interactif?

Au cours du processus d'audit, nous examinons le portefeuille tel qu'il est transmis (y compris les short positions). Cependant, nous ne sommes actuellement pas en mesure d'analyser les short positions, car les actifs physiques ne peuvent pas être associés à des short positions. Cela entraînerait une production négative. Le rapport interactif ne prend donc en compte que les positions dont la valeur de marché est positive. Pour cette raison, il peut arriver que la valeur du portefeuille dans le rapport interactif ne corresponde pas avec celle du processus d'audit.

Q. Pourquoi mes valeurs d'exposition dans un secteur donné diffèrent-elles entre le graphique 2.2 et le graphique 3.1.1 ?

PACTA se concentre uniquement sur certains secteurs très émetteur en CO2 et sur la partie de la chaîne de valeur la plus responsable de ses émissions. Le graphique 2.2 montre l'exposition financière de votre portefeuille à ces secteurs et est directement dérivé des données de FactSet, notre fournisseur de données financières. Dans le graphique 3.1.1, nous nous concentrons sur le mix technologique. Pour les entreprises de ces secteurs, les actifs physiques sont ajoutés par Asset Impact. Pour certaines entreprises, Asset Impact ne peut pas identifier d'actifs car la classification sectorielle ne correspond pas parfaitement à notre champ d'analyse (par exemple, production d'électricité, extraction de combustibles fossiles, production automobile, etc.). Les entreprises pour lesquelles aucun actif physique ne peut être associé à des actifs ne se voient pas non plus attribuer de mix technologique. Elles ne sont donc pas prises en compte dans le graphique 3.1.1. C'est pourquoi l'exposition totale affichée dans le graphique 3.1.1 peut être inférieure à celle du graphique 2.2.

Q : Pourquoi le rapport présente-t-il des résultats positifs sur un secteur pour l'allocation ownership_weight, mais pas pour l'allocation portfolio_weight ?

R : Les résultats affichés sous portfolio_weight sont des résultats pour des entreprises au sein d'un secteur financier. L'objectif est d'éviter que les conglomérats qui produisent peu d'électricité, par exemple, ne faussent les résultats pour le secteur de l'énergie, car ces entreprises ne font pas partie des entreprises visé dans le secteur de l'énergie. Nous considérons ici les entreprises dont l'activité principale est la production d'électricité, ce qui n'est pas le cas des conglomérats. Il en va autrement de l'analyse ownership_weight. Vous voyez ici dans quels conglomérats vous possédez des actifs et par conséquent vous pouvez également exercer une influence par le biais de vos droits de vote. Il peut donc arriver que, pour certains portefeuilles, vous obteniez des valeurs positives pour les parts de propriété, mais pas pour la pondération du portefeuille.

Q: Pourquoi le rapport indique-t-il des valeurs positives dans un secteur pour l'allocation portfolio_weight, mais pas pour l'allocation ownership_weight ?

R : Les fonds ne sont pas pris en compte dans la pondération de la propriété, car vous ne possédez pas de droits de vote directs dans les entreprises constituant ces fonds. Cependant, les fonds sont pris en compte dans l'analyse de la pondération du portefeuille. Cela permet d'éviter un double comptage et de déclencher un engagement direct dans l'analyse de la pondération de la propriété. Une section supplémentaire dans le rapport interactif sur l'analyse des fonds est en cours d'élaboration.

Q Certaines entreprises affichent des résultats différents pour les obligations et les actions, comment cela s'expliquet-il ?

R : Lors de l'affectation d'actifs à une entreprise, les actifs financiers ne sont pas seulement mariés aux actifs détenus directement par l'entreprise, mais aussi aux actifs appartenant par exemple à une filiale. Le mode d'affectation de ces actifs non détenus directement diffère selon qu'il s'agit d'actions ou d'obligations. Pour les actions, ces actifs non détenus directement sont attribués en fonction de la part détenue par la société mère dans la filiale. Les obligations de la filiale sont attribuées à 100% à la société mère si la société mère est responsable des dettes de la filiale.

1.7. Module immobilier et hypothèques suisses

Question de recherche. A combien s'élèvent les émissions de CO2 d'un bâtiment ou de tout un portefeuille immobilier ou hypothécaire ? Comment se présentent-elles par rapport à d'autres entreprises et comment les objets sont-ils adaptés aux objectifs climatiques suisses pour le parc immobilier ?

Métriques et méthodologie.

Le module Immobilier et Hypothèques calcule les émissions directes de gaz à effet de serre (**scope 1**) et, désormais, les émissions indirectes (**scope 2**) liées à l'utilisation de l'électricité et du chauffage urbain. Pour calculer les émissions, seuls quelques paramètres sont nécessaires par bâtiment. La localisation du bien immobilier peut se faire soit par l'indication de l'EGID (identifiant fédéral du bâtiment dans le RegBL), soit sous forme d'adresse. Le site permet d'une part l'attribution de conditions climatiques spatiales pour le calcul des besoins en chaleur et d'autre part l'évaluation par unité spatiale de référence (par ex. par canton). En outre, les indications suivantes sont impérativement nécessaires :

- Surface de référence énergétique
- Nombre d'étages en surface
- Année de construction
- Utilisation principale
- Principales sources d'énergie pour la production de chaleur

En règle générale, les données ci-dessus peuvent également être complétées à partir du Registre des bâtiments et des logements (RegBL). En raison de la qualité hétérogène des données du RegBL (voir restrictions ci-dessous), il est recommandé aux participants de saisir leurs propres données vérifiées.

En option, il est possible de saisir des détails sur les rénovations et la production d'électricité avec une installation photovoltaïque propre au bâtiment. Si elles existent, il est recommandé de saisir ces caractéristiques du bâtiment, car cela donne des résultats beaucoup plus pertinents. Les informations suivantes sont facultatives :

- Détails sur les années de rénovation du toit, des fenêtres, de la façade, du plafond de la cave
- Année d'installation du chauffage (pertinent pour les chauffages au fioul et au gaz)
- Existence d'un certificat énergétique (Minergie ou équivalent)
- Informations sur l'installation photovoltaïque (puissance installée ou surface)

Les émissions de l'électricité ou du chauffage urbain dans le scope 2 se basent sur des facteurs d'émission avec des valeurs moyennes suisses. Si des données propres aux facteurs d'émission pour l'électricité ou le chauffage urbain sont disponibles, elles peuvent être indiquées en option.

Les émissions calculées des bâtiments peuvent être agrégées par portefeuille ou par entreprise et comparées, entre autres, avec les valeurs des pairs du même secteur ou avec les objectifs de réduction des émissions pour 2050.

Le calcul des émissions dans le scope 1 et le scope 2 se base principalement sur les normes suisses suivantes :

- SIA 380/1 (2009) « L'énergie thermique dans le bâtiment ».
- SIA 384/3 (2020) « Installations de chauffage dans les bâtiments Besoins énergétiques ».
- SIA 2024 (2021) « Données d'utilisation des locaux pour les techniques de l'énergie et du bâtiment ».
- SIA 2056 (2019) « L'électricité dans les bâtiments Besoins en énergie et en puissance ».
- Données d'écobilan dans le domaine de la construction KBOB / V2022 V3

En plus des émissions liées à l'exploitation dans les scopes 1 et 2, il est désormais possible de calculer les émissions indirectes des bâtiments dans le domaine de la « construction » selon la norme SIA 2032 (2020) dans le module Biens immobiliers et hypothèques. Ces émissions provenant de l'énergie primaire non renouvelable (également appelée énergie grise) sont attribuées au **scope 3**. Le domaine "construction" comprend principalement la phase de fabrication (entre autres les matières premières, le transport, la construction), les rénovations (remplacement) et la phase d'élimination (entre autres la déconstruction, la démolition, le transport, le traitement des déchets).

Pour le calcul des émissions du scope 3 ci-dessus, les caractéristiques obligatoires du bâtiment déjà mentionnées pour les scopes 1 et 2 peuvent être utilisées comme exigence minimale. Si elles sont disponibles, des données optionnelles peuvent augmenter la pertinence du calcul :

- Nombre d'étages souterrains (hors parking souterrain)
- Présence d'un parking souterrain
- Présence d'une installation photovoltaïque (ou indication de la surface/puissance installée pour le calcul des émissions de scope 2)
- Type de fondation
- Type de protection de la fouille
- Forme du toit

Le calcul des émissions de portée 3 lors du test climatique PACTA 2024 dans le domaine de la "construction" se base sur les normes suivantes :

- SIA 2032 (2020) "Énergie grise Analyse de cycle de vie pour la construction de bâtiments".
- Données d'écobilan dans le domaine de la construction KBOB / V2022 V3

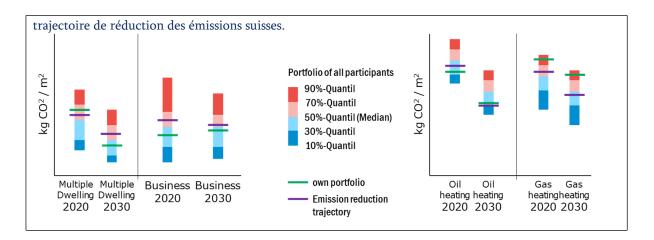
Comme la norme SIA 2032 définit des dates de remplacement fixes (en fonction de l'élément de construction) pour le calcul de l'amortissement sur une période d'observation de 60 ans, les dates de rénovation indiquées dans le scope 1 ne peuvent pas être prises en compte pour le scope 3.

Les émissions de scope 3 calculées pour les bâtiments du secteur "Construction" peuvent être agrégées par portefeuille ou par entreprise et comparées, entre autres, aux valeurs des pairs du même secteur. En outre, il est possible de se prononcer sur la valeur résiduelle non encore amortie à la date de référence du 31.12.2023 et de faire des déclarations indicatives sur différents scénarios d'évolution (maintien de la valeur, valeur de remplacement).

Remarque : les émissions du scope 3 dans le module PACTA Immobilier et Hypothèques couvrent le domaine "construction" décrit ci-dessus selon SIA 2032 et ne fournissent pas une représentation complète de toutes les émissions du scope 3 générées par le bâtiment.

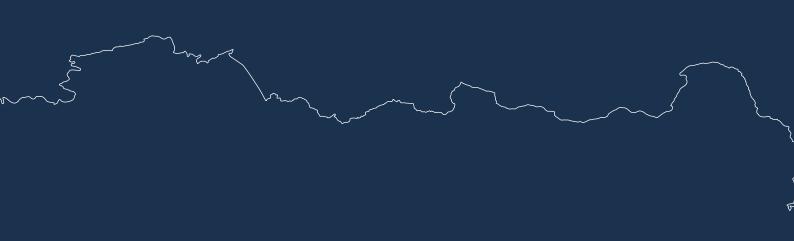
Restrictions. Les données de saisie du Registre suisse des bâtiments et des logements (RegBL) utilisées automatiquement peuvent être plus ou moins récentes selon la région géographique et le type de bâtiment et sont affinées au fil du temps par les services compétents. Si des données de saisie relatives aux bâtiments sont disponibles pour votre propre portefeuille, il est recommandé de les utiliser à la place des données reprises automatiquement du RegBL. Outre les caractéristiques des bâtiments mentionnées ci-dessus, ce modèle ne permet pas, entre autres, de prendre en compte d'autres aspects énergétiques, des informations détaillées sur les matériaux utilisés lors de la construction ou des questions de recyclage. Il n'y aura pas non plus de discussion sur les indicateurs financiers (par exemple, les coûts de rénovation) ou sur les recommandations d'action spécifiques aux objets pour le développement des bâtiments.

Visualisation à titre d'exemple. L'évaluation et la représentation s'effectuent selon différents critères (par ex. type de bâtiment, mode de chauffage, région). Par exemple, il est possible de comparer deux dates et de tenir compte de la stratégie de rénovation du propriétaire pour analyser la conformité avec la



Cas d'application.

- Contribuer à l'élaboration de stratégies et d'objectifs climatiques.
- Gestion des demandes et des risques d'assainissement.
- Rapports aux parties prenantes externes.



Chapitre II

Analyse d'impact

2. Analyse d'impact

La troisième partie de l'analyse est une analyse d'impact qui se concentre sur les mesures d'atténuation du changement climatique prises par les institutions financières pour soutenir les réductions d'émissions dans l'économie réelle. Elle fournit des réponses à une question unique correspondant à une métrique incluse dans les résultats de l'analyse.

2.1. Aperçu des métriques de l'analyse d'impact

Question de recherche. Des plans de transition net-zéro sont-ils élaborés ? Quelles recommandations et directives en matière de transparence et de reporting sont mises en œuvre ? Quelles mesures climatiques sont prises par les institutions financières pour soutenir la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'économie réelle ?

Métrique. Dans le cadre de l'analyse qualitative, les résultats des données d'enquête collectées sont évalués en même temps que les données du portefeuille.

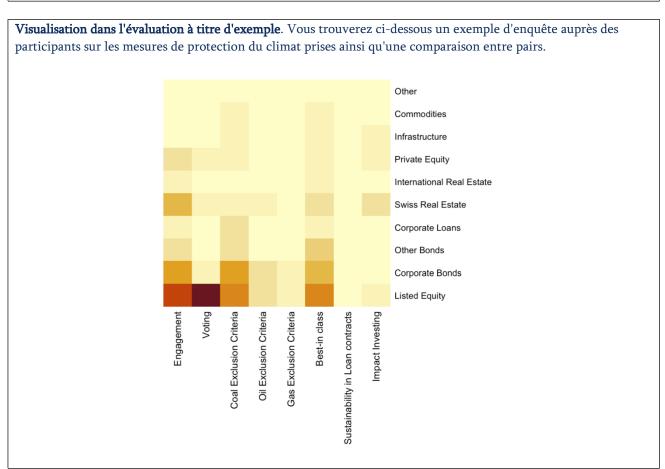
2.2. Enquête sur les mesures liées au climat

Question de recherche. Quelles sont les mesures de lutte contre le changement climatique prises par les institutions financières pour soutenir la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'économie réelle et favoriser la transition vers une économie mondiale respectueuse du climat ?

Métriques et méthodologie. Dans le cadre de l'analyse qualitative, les résultats des données d'enquête collectées sont évalués conjointement avec les données de portefeuille. En outre, l'enquête aide à vérifier la plausibilité des estimations quantitatives et à obtenir une image complète des activités des établissements financiers suisses ayant un impact sur le climat. Vous pouvez consulter les questions en format PDF sur le site www.bafu.admin.ch/test-

<u>climatique-pacta</u>. Dès qu'elles seront enregistrées, vous pourrez saisir les réponses dans l'outil en ligne correspondant.

Restrictions. L'objectif est que les deux composantes analytiques soient combinées afin de pouvoir présenter de manière quantitative l'impact potentiel des mesures sur les entreprises cibles.



Cas d'application.

- Compléter l'analyse quantitative afin d'assurer la transparence des mesures d'atténuation du changement climatique et de leur impact en termes de réduction des émissions dans l'économie réelle.
- Suivi de l'efficacité des mesures de lutte contre le changement climatique au fil du temps.
- Les données de l'enquête qualitative aident notamment la Confédération, les responsables politiques et le public à obtenir une vue d'ensemble des progrès du marché financier suisse.



Assistance technique et administrative

3. Assistance technique et administrative

Ce chapitre contient des conseils techniques et administratifs. La première section de ce chapitre traite des questions techniques relatives au formatage et au téléchargement des données de votre portfolio et à l'accès aux résultats. La deuxième section contient un aperçu détaillé de la procédure d'enregistrement et de l'accord de non-divulgation (NDA) avec RMI et le FPRE.

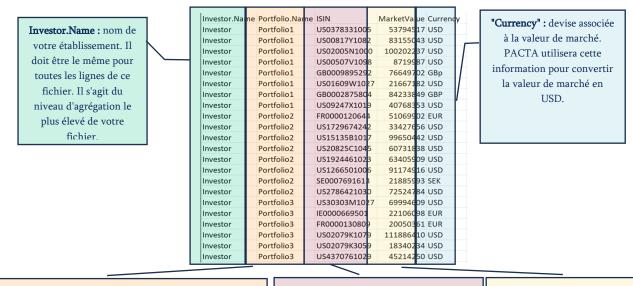
3.1. Remarques techniques

3.1.1. Formater les données

Formatage des données pour le module des actions et obligations d'entreprises cotées en bourse. A titre d'exemple, un fichier CSV est disponible sur la <u>Transition Monitor Platform</u> et sur le site web pour le test climatique 2024. Le fichier se compose de cinq colonnes, organisées dans l'ordre suivant :

- 1. "Investor.Name": Nom de votre établissement. Il doit être le même pour toutes les lignes de ce fichier.
- 2. "Portfolio.Name": vous pouvez déclarer autant de portefeuilles que vous le souhaitez et les nommer comme vous le souhaitez. Les résultats sont regroupés par portefeuille (chaque nom différent indiqué dans cette colonne est considéré comme un seul portefeuille). Cela signifie que si vous signalez 20 portefeuilles différents, vous obtiendrez différents rapports interactifs sur la <u>Transition Monitor Platform</u>. Vous pouvez regrouper ces résultats sur la plateforme.
- 3. "ISIN": chaque ligne de ce fichier correspond à un ISIN pour un actif. ISIN signifie International Securities Identification Number et est un code qui identifie de manière unique une émission de titres spécifique.
- 4. "MarketValue" : Montant alloué pour cet ISIN spécifique selon l'horodatage défini (ex. 31/12/2023 pour le T4 2023) ;
- 5. "Currency" : devise associée à la valeur de marché.

Le fichier final devrait ressembler à peu près à l'illustration suivante. Ne modifiez pas la disposition des colonnes ni leur nom. Vérifiez le formatage des chiffres. Le logiciel ne lit que les virgules/points comme séparateurs décimaux. Assurezvous que vous travaillez dans un fichier CSV; le logiciel ne peut pas lire les fichiers XLS ou XLSX. Avant de télécharger votre portefeuille, nous vous demandons d'effectuer des contrôles de cohérence de base, comme par exemple i) le montant total en USD et ii) le nombre de portefeuilles. Une fois le délai de téléchargement expiré, vous ne pourrez plus modifier les données déclarées.



Nom du portefeuille : nom du portefeuille contenant les actifs déclarés. Vous pouvez indiquer autant de portefeuilles que vous le souhaitez dans un seul fichier CSV (il n'est pas nécessaire de créer plusieurs fichiers).

Notez que vous recevrez un rapport pour chaque portefeuille déclaré.

Portfolios

PACTA report

PORTfolio2

PACTA report

PACTA report

O

ISIN: chaque ligne de ce fichier correspond à un ISIN pour un actif - il s'agit du niveau d'agrégation le plus bas.

Assurez-vous que vos ISIN sont compatibles avec la norme internationale à 12 chiffres. Vous pouvez indiquer des ISIN pour tous vos actifs, mais seules les actions cotées en bourse, les obligations d'entreprises et les fonds seront pris en compte dans l'analyse.

MarketValue : montant alloué pour cet ISIN spécifique selon l'horodatage défini (par ex. 31/12/2023 pour 4T 2023) ; veuillez indiquer le chiffre complet (pas en millions ou en milliers). Vous pouvez déclarer ce montant dans n'importe quelle devise - il n'est pas nécessaire de le convertir. PACTA convertira automatiquement ce chiffre en USD.

3.1.2. Téléchargement de données - Module immobilier et hypothèques

Les portefeuilles contenant des biens immobiliers et des hypothèques suisses peuvent être transférés via un lien personnel sur la <u>Transition Monitor Platform</u>. Ce lien vous conduit automatiquement sur un site web géré par FPRE dans un centre de calcul conforme à la Finma⁵ et situé en Suisse. Vous pouvez y télécharger les modèles remplis avec vos portefeuilles immobiliers ou hypothécaires. Pour toute question concernant la transmission de vos portefeuilles, FPRE se tient à votre disposition par e-mail (pacta2024@fpre.ch).

Les données soumises sont utilisées exclusivement par FPRE pour la préparation des rapports de test individuels par portefeuille et par participant, ainsi que pour les rapports sectoriels agrégés et anonymisés et le rapport global de l'OFEV. Ni RMI ni l'OFEV n'ont accès aux portfolios que vous avez soumis. A la fin du test climatique PACTA 2024, les données transmises seront supprimées.

Le modèle pour les portefeuilles immobiliers et hypothécaires sera disponible sur le <u>site web</u> du test climatique PACTA 2024. Veuillez noter que le modèle est un fichier Excel composé d'une feuille d'instructions et d'une feuille pour la saisie des données. Le fichier explique quelles données doivent être obligatoirement déclarées et quelles données sont facultatives et servent à augmenter la robustesse des résultats. Une validation des données intégrée dans le modèle vous donne des indications pour chaque bâtiment en cas d'erreurs éventuelles dans la saisie des données.

Un modèle séparé et complété doit être transmis pour chaque portefeuille. Les biens immobiliers (p. ex. biens propres) et les hypothèques doivent impérativement être transmis dans des portefeuilles séparés. Il est possible de transmettre plusieurs portefeuilles immobiliers sous forme de modèles (fichiers) distincts (par ex. pour le fonds X, le récipient Y et le portefeuille hypothécaire Z). Un bâtiment ne doit être soumis que dans un seul portefeuille. Veillez à indiquer pour chaque portefeuille, dans les champs de saisie prévus à cet effet, un nom clair et compréhensible pour vous ultérieurement dans les rapports.

Lors de la transmission de vos portfolios, nous vous prions d'utiliser et de respecter sans modification la structure et les prescriptions de formulaire du modèle Excel mis à disposition.

Si, lors de la transmission d'un modèle rempli, des erreurs de saisie sont constatées, la transmission est interrompue et un message correspondant s'affiche. Après avoir corrigé les données erronées dans le modèle, la transmission peut être répétée.

FPRE s'appuie sur vos données pour générer vos résultats et effectuer l'analyse dans le module Immobilier et Hypothèques. L'équipe PACTA de FPRE n'a pas la possibilité de vérifier l'exactitude de vos données ou de modifier les données que vous avez téléchargées après leur transmission. Veuillez donc noter que le processus de vérification et la fiabilité de vos données sont essentiels pour l'ensemble du projet PACTA Suisse 2024.

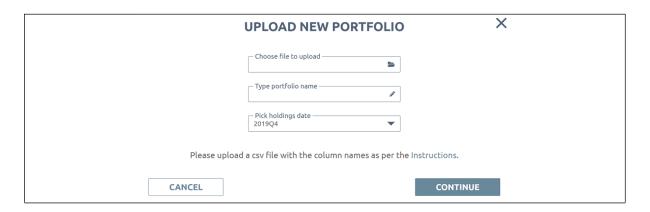
3.1.3. Téléchargement des données - Actions et obligations d'entreprises Module

Une fois que vous avez signé les accords de confidentialité et que vous avez rassemblé et formaté les données de votre portefeuille en conséquence, vous pouvez télécharger le fichier CSV résultant pour les actions et les obligations de société sur le site Web. Pour vous assurer que votre fichier est correctement inséré et analysé sur le site, suivez les étapes ci-dessous :



Placez le fichier pour le module Actions cotées et obligations d'entreprises. Dans l'onglet "Portefeuille" de Transition Monitor Platform, cliquez sur l'option "Télécharger un nouveau portefeuille", sélectionnez le fichier et saisissez le nom du fichier. Le "nom du portefeuille" est demandé, ce qui nous permet de distinguer les fichiers si vous en téléchargez plus d'un. Les rapports interactifs finaux sont créés en fonction de la colonne *Nom du portefeuille* dans le fichier CSV, et non en fonction du "nom du portefeuille" inséré ici.

⁵ Cf. https://www.exoscale.com/datacenters/switzerland/#ch-dk-2



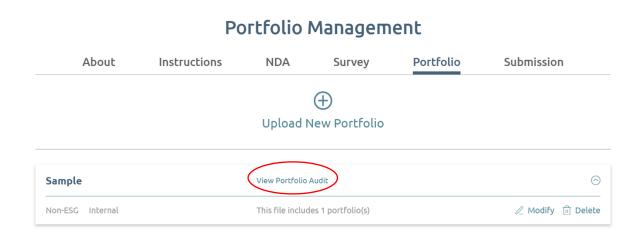
- Engagement du portefeuille et objectif du portefeuille Veuillez indiquer si le portefeuille sélectionné poursuit l'un des objectifs affichés et si le portefeuille est soumis à une stratégie d'engagement Net Zero en cochant la/les case(s) correspondante(s).
- Audit Examen de votre fichier pour le module Actions cotées et obligations d'entreprises. Il s'agit de l'étape la plus importante pour s'assurer que votre analyse est effectuée avec précision. Après avoir téléchargé votre fichier, cliquez sur "Afficher l'audit du portefeuille" pour effectuer un audit automatique. Vous trouverez de plus amples informations sur la vérification à la section 4.1.4.
- Transmettez vos données pour le module Actions cotées et obligations d'entreprises. Une fois le contrôle effectué avec succès, vous pouvez transmettre vos données de portefeuille.
- Réponse à l'enquête. Afin de compléter l'analyse quantitative par des connaissances qualitatives, un sondage est réalisé (voir section 3.2.). Vous trouverez un lien vers le sondage sur Transition Monitor Platform. Veuillez consacrer suffisamment de temps à l'enquête. Une fois que vous aurez répondu à toutes les questions en toute bonne foi, vous pourrez télécharger les résultats sur la plateforme.

3.1.4. Audit - Actions et obligations d'entreprises Module

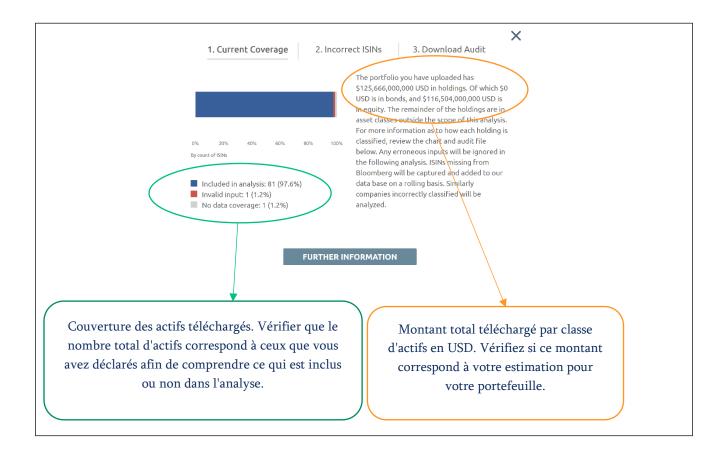
Vous pouvez vérifier les fichiers que vous téléchargez dans le module des actions et obligations de sociétés cotées en utilisant ce que l'on appelle la "fonction d'audit". Cette étape vous permet d'obtenir plus de clarté sur la couverture du test par rapport à l'ensemble de vos actifs et de corriger les erreurs des données d'entrée, telles que les chiffres négatifs et les ISIN non valables. Cette étape est très importante, car elle garantit que votre portefeuille est correct et peut être inclus dans la méta-analyse pour le pays.

Pour vérifier votre fichier, téléchargez un portfolio et cliquez sur "Afficher la vérification du portefeuille". Une fenêtre s'ouvre et la fonction se déclenche. Le processus peut durer jusqu'à 30 minutes. Nous vous conseillons de ne pas fermer la fenêtre du navigateur pendant le chargement de la procédure. Le test indique quels actifs ont été identifiés dans votre portefeuille, lesquels sont inclus dans l'analyse et quel montant total en USD a été téléchargé. Vous pouvez télécharger le fichier d'audit et vérifier quels actifs ont été inclus dans l'analyse et lesquels ne l'ont pas été. Nous vous conseillons vivement de vérifier ce fichier de manière approfondie. Si vous constatez des incohérences, veuillez corriger vos données, télécharger à nouveau le portefeuille et répéter cette étape jusqu'à ce que vous soyez satisfait de l'état de votre fichier, de sa taille et du montant total.

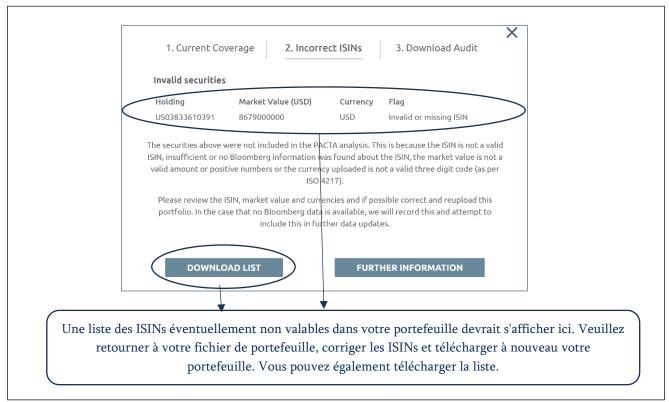
RMI ne peut plus modifier les données de votre portefeuille après la fermeture de la plateforme et n'assume aucune responsabilité pour les données inexactes téléchargées sur notre plateforme. Vos résultats sont calculés sur la base des données que vous avez vous-même fournies.



Le premier onglet de l'onglet Audit s'appelle "Current coverage" (couverture actuelle). Cet onglet donne un aperçu complet des actifs identifiés par l'outil et du montant total téléchargé par classe d'actifs en USD. Le graphique représente visuellement les actifs recensés. Les zones bleues correspondent aux actifs identifiés dans notre base de données. Notez toutefois que tous ces actifs ne seront pas inclus dans l'analyse finale, car des actifs peuvent être identifiés, mais peuvent ne pas faire partie des secteurs analysés. La zone rouge correspond à des ISIN non valides - c'est-à-dire des ISIN qui ne sont pas conformes à la norme et qui doivent donc être corrigés. La zone grise correspond à des actifs identifiés mais non pris en compte dans notre base de données.



L'onglet "**Incorrect ISINs**" est ensuite analysé lors de l'audit. Si PACTA lit un ISIN non valable ou introuvable dans Factset, celui-ci est mentionné ici. Veuillez vérifier les ISINs et les corriger en conséquence.



Enfin, l'onglet "Download **Audit**" (Télécharger **l'audit**) vous permet de télécharger un fichier CSV complet contenant un aperçu de votre audit de portefeuille. Vous trouverez ci-dessous une description des colonnes disponibles dans ce fichier.

- investor_name : saisie par le participant dans le SCV de portefeuille
- portfolio_name : saisie par le participant dans le SCV de portefeuille
- holding_id : identifiant unique et séquentiel pour chaque position d'un portefeuille
- ISIN : ISIN indiqué par le participant dans le SCV de portefeuille
- value_usd : valeur de marché indiquée par le participant, convertie en USD
- company_name : nom de l'entreprise, déterminé à partir de l'ISIN indiqué par le participant
- asset_type : type d'actif déterminé sur la base de l'ISIN indiqué par le participant :
 - Actions : se réfère aux actions cotées en bourse ; ce type d'actif est récupéré via PACTA et inclus dans l'analyse finale ;
 - Obligations : se réfère aux obligations d'entreprises ; est récupéré via PACTA et inclus dans l'analyse finale ;
 - Fonds: fait référence aux ISINs attribués aux fonds; le module PACTA passera en revue ce type d'actifs et identifiera les composantes actions et obligations d'entreprises des fonds et les attribuera à votre portefeuille en tant que propriété indirecte d'actifs. La couverture du fonds est basée sur les données Lipper et peut changer pendant la période du projet;
 - Autres : se réfère à des actifs identifiés mais non pris en compte dans PACTA (obligations d'État, produits dérivés, matières premières, etc ;)
 - Non classable : actifs non identifiés et non pris en compte dans PACTA.

- valid_input : marquage logique comme TRUE ou FALSE.
 - FALSE: la variable "Flag" (voir description ci-dessous) a été classée comme "Position non incluse dans la base de données Factset" ou "ISIN non valide ou manquant" ou "Valeur d'entrée négative ou manquante";
 - o TRUE : la variable "Flag" est classée comme "Incluse dans l'analyse".
- direct_holding : marquage logique comme TRUE ou FALSE :
 - o TRUE : Actif qui se trouve directement dans votre portefeuille ;
 - o FALSE : actif détenu indirectement par l'intermédiaire d'un fonds ou d'un fonds de fonds.
- financial_sector : classement du secteur PACTA (pertinent pour le climat) comme activité principale de l'entreprise :
 - o Oil&Gas;
 - Shipping;
 - Automotive;
 - o Power;
 - Aviation;
 - Steel;
 - o Coal;
 - o Cement;
 - Other (secteur identifié, mais pas un secteur PACTA);
 - o Unclassifiable (secteur non identifié).
- bics_sector : BICS Classification des activités économiques à grande échelle
- sectors_with_assets : liste, séparée par un "+", des secteurs PACTA dans lesquels l'entreprise détient des actifs (cela comprend souvent d'autres secteurs PACTA en plus du secteur/de l'activité principal(e) de l'entreprise)
- has_ald_in_fin_sector : marqueur logique comme TRUE ou FALSE
 - TRUE : PACTA dispose de données sur les actifs de l'entreprise qui appartiennent au secteur principal de l'entreprise (lié au secteur financier).
 - o FALSE : PACTA ne dispose pas de données sur les actifs de l'entreprise appartenant au secteur principal de l'entreprise (lié au secteur financier).
- flag: indique si l'actif est inclus ou non dans l'analyse
 - « Included in analysis » : L'actif a pu être identifié et la valeur de marché qui lui a été attribuée est valide (veuillez noter que cela ne signifie pas que cet actif sera inclus dans l'analyse finale. L'actif peut être identifié, mais n'appartient pas à un secteur PACTA de sorte qu'il ne sera finalement pas inclus dans les résultats finaux) ;
 - o « Holding not in financial database » : L'actif n'a pu être identifié dans la base de données ;
 - o « Invalid or missing ISIN» : veuillez vérifier l'ISIN et le corriger en conséquence ;
 - « Negative or missing input value» : veuillez vérifier le marché afin de déterminer s'il est négatif ou manquant et corriger l'indication en conséquence.

Une fois que vous avez passé l'ensemble de la vérification et corrigé toutes les incohérences, vous pouvez télécharger à nouveau votre portfolio et relancer le processus de vérification. Répétez le processus de vérification jusqu'à ce que vous soyez satisfait de l'exactitude des données téléchargées.

RMI s'appuie sur vos données pour générer vos résultats et effectuer l'analyse par pays. L'équipe PACTA n'a pas la possibilité de vérifier l'exactitude de vos données ou de modifier les données que vous avez téléchargées après leur transmission. Veuillez donc noter que le processus de vérification et la fiabilité de vos données sont essentiels pour l'ensemble du projet PACTA Suisse 2024.

Appuyer sur le bouton "submit". Si vous êtes satisfait de vos données de portefeuille, vous pouvez les soumettre. Il s'agit de la dernière étape que vous devez entreprendre dans le cadre du projet. Désormais, vous recevrez une notification dès que les données auront pu être transmises.



Après cette étape, il ne vous reste plus qu'à attendre que vos résultats soient disponibles. Après la phase de téléchargement du projet, le RMI et le FPRE entament la phase d'analyse, au cours de laquelle des méta-résultats sont produits et des rapports interactifs individuels sont créés pour chaque participant.

3.1.5. Accès à vos résultats

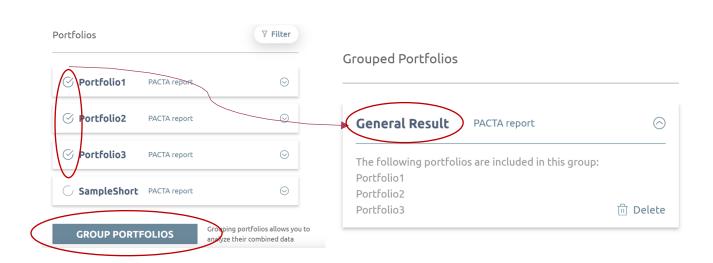
En octobre/novembre 2024, vous recevrez une notification à l'adresse e-mail indiquée lors de votre inscription dès que vos résultats seront disponibles. Pour accéder à vos résultats, il vous suffit de vous connecter à la <u>Transition</u> <u>Monitor Platform</u> avec les mêmes identifiants que ceux que vous avez utilisés pour télécharger votre portefeuille et de cliquer sur "Résultats". Afin de garantir que les résultats de l'institut vous parviennent indépendamment d'éventuels changements de personnel, nous vous recommandons d'utiliser une adresse e-mail aussi générale que possible pour vous connecter dès l'inscription au test.

Les résultats du test sont fournis dans plusieurs documents : Dans le cadre de vos résultats individuels, vous recevrez, comme pour le test 2022, un rapport de test interactif et un résumé statique pour chaque portefeuille. Vous y trouverez également la plupart des indicateurs pour les Swiss Climate Scores selon la méthodologie PACTA, y compris une empreinte carbone pour le portefeuille.

Regroupement de vos résultats

Comme mentionné précédemment, vous pouvez soumettre autant de portfolios que vous le souhaitez. Vous recevrez un rapport interactif pour chaque portefeuille indiqué. Pour regrouper vos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises et afficher vos résultats généraux :

- 1. Sélectionnez les portefeuilles que vous souhaitez regrouper
- 2. Cliquez sur "Regrouper les portefeuilles".
- 3. Donnez un nom à ce groupe
- 4. Analysez vos résultats agrégés dans le rapport créé sous "Portefeuilles groupés".



3.2. Soutien administratif

3.2.1. Procédure d'inscription

Pour vous inscrire au test climatique suisse, veuillez-vous enregistrer sur la <u>Transition Monitor Platform</u> avec le code PA2024CH. L'enregistrement est possible du 01.03.2024 au 17.05.2024. Veuillez tenir compte des points suivants :

- Une inscription via la <u>Transition Monitor Platform</u> est nécessaire dans tous les cas, que vous souhaitiez uniquement télécharger des données sur les portefeuilles d'actions et d'obligations ou sur les portefeuilles immobiliers et hypothécaires, ou encore sur les deux modules. Pour le module immobilier et hypothécaire, vous serez redirigé vers FPRE après l'enregistrement.
- Veuillez noter qu'une seule personne par établissement financier peut s'inscrire. Si plus de personnes souhaitent participer au test, vous devez partager l'accès en interne.
- Si vous vous êtes déjà inscrit pour le test 2022, vous pouvez également utiliser votre compte pour le test climatique 2024. Le code **PA2024CH** peut être ajouté aux comptes existants à partir du 01.03.2024.
- Lors de l'enregistrement, il faut indiquer le groupe de pairs ou le secteur correspondant (assurances, caisses de pension, gestionnaires de fortune, banques). Ces informations sont utilisées pour les comparaisons entre pairs dans le méta-rapport et les rapports sectoriels ainsi que dans le rapport de test individuel et interactif.

3.2.2. Accord de non-divulgation (Non-disclosure Agreement, NDA)

Certains établissements peuvent avoir besoin d'un accord de confidentialité avant de transmettre les données. Les étapes habituelles de la signature de l'accord de confidentialité et de la préparation des données de portefeuille sont décrites ci-dessous.

Pour de nombreuses institutions financières, les données relatives à l'allocation de portefeuille sont sensibles et des politiques internes sont en place pour éviter la divulgation involontaire et l'utilisation abusive de ces données. RMI et les collaborateurs de la FPRE responsables du projet garantissent que toutes les données mises à disposition et téléchargées dans le cadre de l'utilisation de <u>Transition Monitor Platform</u> sont traitées de manière confidentielle, ne sont pas divulguées et sont utilisées exclusivement pour la réalisation de l'analyse et la mise à disposition des résultats, ainsi que pour une utilisation anonymisée à des fins de méta-études et de comparaisons entre pairs. RMI utilise un serveur autonome, ce qui signifie qu'aucun autre site web ou information n'est stocké sur le serveur, ce qui améliore considérablement la sécurité. Le serveur a été mis en place conformément aux normes de sécurité de la loi fédérale sur

la protection des données (BDSG) et de la loi sur les télémédias (TMG) et s'appuie sur une infrastructure certifiée DIN ISO/IEC 27001. FPRE utilise un centre de données conforme à la Finma et situé en Suisse.

Accord de confidentialité pour le transfert de données de portefeuilles d'actions et d'obligations et de portefeuilles immobiliers :

Afin de garantir la sécurité de vos données, un accord de confidentialité pré-signé avec RMI (pour le portefeuille d'actions et d'obligations) et FPRE (pour le portefeuille immobilier) ainsi qu'un accord de confidentialité séparé en allemand uniquement avec le personnel compétent de FPRE pour l'analyse des portefeuilles hypothécaires suisses sont mis à la disposition des institutions financières sur la <u>Transition Monitor Platform</u> en anglais. RMI et FPRE n'exigent pas des participants qu'ils signent cet accord de confidentialité pour pouvoir effectuer le test. Toutefois, les directives internes des institutions financières peuvent l'exiger.

Si votre institution a besoin d'un accord de confidentialité, vous pouvez télécharger l'accord de confidentialité prérempli et signé sur la <u>plate-forme Transition Monitor</u>: Après avoir obtenu les signatures, vous pouvez renvoyer le document par la poste ou sous forme de fichier par e-mail. Veuillez envoyer l'accord de confidentialité pour RMI à <u>pactacop@rmi.org</u> et l'accord de confidentialité pour FPRE à <u>pacta2024@fpre.ch</u>